Éloge de Bienville

LIVRAISON 4ème

TOME 4.

Comptes-Rendus

— DE —

L'Athénée Louisianais

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS.

SOMMAIRE.

POUR L'ABONNEMENT S'ADRESSER AU SECRÉTAIRE, P. O. Box 1294.

Prix de l'Abonnement, Quatre Piastres par An, payables d'avance.

Nouvelle-Orléans :

IMPRIMERIE COSMOPOLITE, RUE DE CHARTRES, 102.

Année 1880.

Comptes-Rendus de l'Athénée Louisianais.

LIVRAISON 4ème. NOUVELLE-ORLEANS, 10 JANVIER 1880. TOME 4.

ATHÉNÉE LOUISIANAIS.

La Société fondée sous ce nom a pour objet:

1o. De perpétuer la langue française en Louisiane;

2o. De s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger;

3o. De s'organiser en Association d'Assistance Mutuelle.

Nous croyons devoir porter à la connaissance de nos lecteurs et des personnes qui désirent adresser des manuscrits à l'Athénée, les dispositions ci-dessous des réglements de notre Société:

1. Toute personne étrangère à l'Athénée, désirant lui communiquer un travail digne de l'intéresser, en demande l'autorisation au Président, ou à un comité nommé à cet effet.

2. L'Athénée, dans ses travaux scientifiques et littéraires, ne s'occupe de politique ou de religion que d'une manière générale et subsidiaire.

3. Chaque membre ayant le droit d'exprimer librement sa pensée, doit en être responsable, et signera de son nom propre toutes les communications adressées à l'Athénée.

4. Les opinions émises dans les dissertations qui seront présentées à l'Athénée doivent être considérées comme propres à leurs auteurs, et notre Société n'entend leur donner aucune approbation ou improbation.

Séance du 22 Octobre 1879.

Lecture du procès-verbal de la séance du 8 octobre. Le procès-verbal est adopté.

M. Limet annonce qu'il a reçu une lettre de M. Crozier, dans laquelle il est question de vers à soie. M. Crozier promet de s'étendre davantage, dans une prochaine communication, sur l'élevage du ver à soie en Louisiane.

M. le Président donne lecture d'une note que lui a adressée M. Fendel Horn au sujet de la culture du coton bamieh. M. le Dr. Turpin ajoute quelques renseignements à ceux que fournit M. Fendel Horn. Le sol de la Louisiane paraît très favorable au coton bamieh; les pieds provenant de graines mises en terre l'an dernier dans nos champs, ont donné une récolte supérieure à celle que l'on avait recueillie de graines reçues de l'Egypte.

M. le Président annonce que la séance sera consacrée à des questions relatives au Concours. L'assemblée est invitée à décider s'il y a lieu, à l'occasion de la solennité au cours de laquelle deux médailles seront décernées, de choisir un orateur du jour.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Lemonnier, Fréret, Havá, Roussel, il est décidé qu'en principe l'Athénée doit, dans une circonstance semblable, choisir officiellement un orateur.

Cette autre question: "Doit-on faire choix de l'orateur dès à présent?" est posée.

M. le Dr. Lemonnier fait une motion dans le sens de l'affirmative. Sa proposition est adoptée. Deux candidats, MM. Limet et Burthe, étant proposés, M. le Dr. Lemonnier demande le vote. La majorité se prononce en faveur de M. Limet.

M. Burthe remercie ceux de ses collègues qui l'ont honoré de leur vote; il félicite l'Assemblée d'avoir fait choix de M. Limet.

Le but pour lequel on s'était réuni étant atteint, M. le Président prononce l'ajournement.

Séance du 12 Novembre 1879.

L'Assemblée entre en séance à sept heures un quart et entend la lecture du procès-verbal de la séance du 22 octobre.

M. Limet demande la parole, et remercie ses collègues de l'avoir choisi pour prononcer le discours officiel à la solennité du Concours annuel.

M. le Dr. Devron appelle l'attention sur le numéro du journal médico-chirurgical présenté au nom de M. le Dr. Dell'Orto: on y lit, dit-il, deux articles diamétralement opposés, dans leur esprit, l'un à l'autre. Dans l'un, M. le Dr. Schuppert attaque vertement Jenner et condamne la pratique de la vaccine; dans l'autre, M. le Dr. Dell'Orto considère le virus vaccin comme un préventif efficace, et met Jenner au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. Je signale ce fait pour faire ressortir combien M. le Dr. Bemiss, éditeur de ce journal, le dirige avec impartialité.

M. Limet, au nom de la commission chargée d'examiner les manuscrits reçus pour le Concours de 1879, lit un rapport dont les conclusions établissent que parmi les manuscrits des hommes celui qui a pour devise *cur non*, et parmi ceux des femmes celui dont la devise est *ab unâ disce omnes*, sont ceux qui, de l'avis unanime du comité, ont mérité la médaille. Le premier est supérieur à ses rivaux par la conception générale, par les qualités du style et par la correction. Sans donner autant de développements historiques à la vie de Bienville que l'ont fait d'autres manuscrits, il fait suffisamment connaître les traits principaux de la vie de Bienville, et il traite le sujet indiqué par l'Athénée avec une certaine élévation de pensées et de langage. *Ab unâ disce omnes*, se concentrant dans le cercle d'une famille qui, par ses vertus et ses malheurs, résume l'histoire de la Louisiane autrefois riche et heureuse, puis éprouvée par les maux de la guerre civile, enfin luttant héroïquement contre l'adversité,—traite son sujet avec une supériorité marquée sous le rapport de la correction, du style et du langage.

Il n'a pas été question de mentions honorables dans le programme publié, et la commission d'examen a considéré qu'il n'y avait pas lieu de proposer à l'Athénée, au moins pour cette année, de revenir sur les dispositions adoptées primitivement.

Les quatorze manuscrits envoyés à l'Athénée, dit le rapport en terminant, présentent un ensemble satisfaisant au point de vue que s'est proposé notre société. On remarque chez tous les écrivains, outre le désir de bien faire, des idées, de la méthode dans la manière de les présenter, de la suite dans les raison-

nements, et, dans les meilleurs, du style et du talent. Ce résultat doit, dans l'opinion du comité, encourager l'Athénée à continuer ses Concours annuels, sauf à introduire dans son programme quelques modifications de nature à accroître l'intérêt et à stimuler le zèle des écrivains de langue française.

Le rapport, mis aux voix, est adopté.

Quand la cérémonie pour la remise des médailles aux lauréats, doit-elle avoir lieu ? est-ce à la fin de l'année, ou au commencement de 1880 ? Après un court débat, l'Assemblée décide, sur motion faite par Monsieur Carrière, qu'il vaut mieux s'en référer au comité d'arrangements.

M. le Président :—" Des amis de M. Limet, désireux de voir récompenser le zèle que depuis vingt ans il met à servir les intérêts français en Amérique et le dévoûment avec lequel il a toujours concouru au soulagement de ses compatriotes atteints par le malheur, sollicitent pour lui, par l'intermédiaire de M. le consul de France à la Nouvelle-Orléans, la croix d'honneur. Je propose à mes collègues d'appuyer cette demande. Notre société, fondée pour le maintien de la langue française en Louisiane, doit beaucoup à M. Limet. Dès notre début, il mit généreusement les colonnes de son journal à notre disposition ; il a assisté à nos séances aussi souvent que ses nombreuses occupations le lui permettaient, prenant une part active à nos délibérations ; par la parole et par la plume il a contribué à nos travaux. En un mot, comme membre de l'Athénée, il a combattu et continue de combattre pour perpétuer la langue française en Louisiane. Je propose donc qu'une pétition faite au nom de notre Société et signée par le Président, les Vice-Présidents et les Secrétaires, dans le but d'obtenir pour M. Limet la récompense honorable qu'il mérite, soit adressée à M. le consul de France pour être transmise à son gouvernement.

La proposition faite par M. le Président est mise aux voix et adoptée à l'unanimité.

M. le Dr. Devron donne des détails intéressants sur la culture du caladium en Louisiane. Cette plante fleurit difficilement sous notre climat. Elle nous vient des Antilles, mais surtout du Brésil. M. le Dr. Devron décrit le procédé ingénieux auquel il est arrivé, après diverses tentatives, pour faciliter la fécondation de cette belle plante. Il en a créé de nombreuses variétés ; mais il ne donne un nom à chaque nouvel individu qu'autant qu'il a persisté avec ses caractères propres pendant trois ans. Il fait passer sous les yeux de l'Assemblée quantité d'échantillons diversement colorés ; rapprochés et étalés sur la table, ils forment une palette dont la richesse enchante la vue.

Parmi les caladiums, les uns sont comestibles, les autres sont des poisons. Le chou caraïbe, dont les feuilles se mangent dans la soupe aux Antilles, est le caladium esculentum. Le caladium seguinum, Dieffenbachia seguina, en anglais *dumb cane*, contient un suc vénéneux très corrosif qui, mis en contact avec la langue et la muqueuse buccale, y détermine un gonflement considérable et produit la mort. Il a été employé à Java comme moyen de supplice pour punir les parjures.

Cette plante est d'une grande ressource pour l'ornement de nos jardins, à partir du mois de juin jusqu'en décembre ; elle remplace alors les fleurs que le soleil brûle. Elle demande de la terre du fleuve et du sable, et veut être placée dans un endroit qui ne soit ni trop sec ni trop humide. Son tubercule, placé dans un endroit trop humide, en hiver, pourrit et répand une odeur plus infecte que celle de la pomme de terre gâtée ; dans des conditions de sécheresse excessive, il durcit et se transforme en amidon.

D'après ce que je viens de dire, ajoute M. le Dr. Devron, vous voyez qu'il faut veiller, quand on a dans son jardin des caladiums (de l'espèce vénéneuse) à ce que les enfants n'y touchent pas. Un de nos médecins les plus connus fut consulté pour un enfant dont la bouche était dans un état de tuméfaction alarmant. Les parents lui déclarèrent que l'accident avait été produit par le contact de la plante qu'on lui montrait : c'était un caladium. Cette plante ne lui étant pas connue, il aurait dû s'en défier ; croyant qu'on se trompait, il la porta à sa bouche ; il ne tarda pas à se convaincre, à ses dépens, qu'on lui avait dit la vérité.

Le caladium appartient à la famille des aroïdées, plantes arales endogènes, à fleurs nombreuses, nues, sur un spadix solitaire couvert par une spathe simple, en cornet, anthères sessilles, graines libres et un embryon à axile fendu.

La spathe de l'ordre des aroïdées est le type de ces plantes, presque toutes naturelles ou natives des régions tropicales, et rarement des régions tempérées.

Le plus grand nombre des aroïdées ont des racines tuberculeuses, quoique quelques-unes deviennent de petits arbres, comme le Diffenbachia.

Toutes les parties du caladium et de ses congénères contiennent un jus âcre et vénéneux, mais ce jus dangereux peut être enlevé par des lavages répétés, à froid, ou par la chaleur suffisante pour la dessiccation complète et prolongée, et encore mieux par la cuisson prolongée dans l'eau chaude ; la plante, surtout sa racine qui devient alors comestible, est très riche en amidon et très nutritive.

La racine de certaines variétés d'aroïdées est employée en médecine comme vermifuge, comme purgatif, et est même préconisée comme remède capable d'arrêter la tuberculisation du poumon dans la phthisie.

Le spadix de certaines variétés a une odeur fétide, rappelant celle de la viande pourrie et attire les mouches ; celui d'autres variétés dégage une chaleur marquée au moment de son développement. Les émanations de l'Arum Dracunculus sont très désagréables et produisent des étourdissements, de la migraine et des vomissements.

Le caladium se reproduit naturellement de ses tubercules, si ces derniers peuvent être conservés pendant l'hiver sans se ramollir par la pourriture et sans se dessécher ; mais dans ce cas le tubercule reproduit toujours la même plante avec ses taches et couleurs particulières. Les variétés coloriées fleurissent rarement dans ce climat et, par la fécondation naturelle, ne donnent presque jamais de graines. Dans une serre, avec un peu de précaution, et en ayant de fortes plantes, on obtient une floraison abondante, et avec de la patience on obtient des hybrides remarquables par la fécondation artificielle, savoir : des semis qui, après trois ans de culture, ressemblent à l'un ou l'autre des parents, d'autres ressemblent

aux deux par une accumulation de leurs taches et couleurs, et enfin, des variétés tout-à-fait distinctes des deux parents. Cette dernière tendance à donner de nouveaux types, qui a lieu aussi lorsque l'on féconde la plante avec son propre pollen, me convainc que même les variétés distinctes, obtenues du Brésil et d'autres régions, sont des hybrides d'un petit nombre de variétés primitives, résultant de la fécondation artificielle due aux insectes de ces pays; (le vent ne peut pas produire cet effet de fécondation, parceque le pollen de ces plantes est agglutiné le long du spadix, et que, sec comme il doit l'être pour être transporté par le vent, il devient alors inerte.)

Parmi les nombreuses variétés obtenues par moi, toutes remarquables par la beauté de leurs couleurs et leur vigueur, deux surtout le sont: 1o. le Caladium Leverrier, hybride du Caladium Houletti et du Caladium Odorum, a les taches et nervures du Caladium Houletti, et s'il n'a pas la grandeur des feuilles du Caladium Odorum, il a néanmoins des nervures saillantes, et un feuillage épais rappelant une feuille de choux. Ce Caladium a une spathe double imbriquée, le seul Caladium ou Arum qui ait encore présenté cette déviation à la règle d'une spathe simple. 2o. le Caladium Dr. G. Devron, obtenu des Caladiums Goertii et Wightii, est très vigoureux; ses feuilles épaisses ont dix pouces de large sur quatorze de long, et les taches et les nervures en sont brillantes. Les nervures rappellent celles de Chantini Fulgens, les taches entre les nervures sont grandes, les unes rouges, comme les nervures, les autres blanches.—Aucun Caladium de ma collection ne présente ce même fait de taches de deux couleurs, avec des nervures rouges sur la même feuille.

J'ai obtenu des semis hybridisés de ces deux Caladiums, dont j'espère obtenir des produits plus beaux que ceux que je vous fais voir ce soir.

M. le Président communique un renseignement sur l'arbre le plus âgé du Jardin des Plantes de Paris; c'est un acacia, il a deux cent soixante dix-huit ans. Il lit aussi une page de l'histoire de l'Amérique du Sud. La guerre qui sévit entre le Chili et le Pérou allié à la Bolivie, a ramené sur le théâtre de la publicité un nom qui dormait dans le passé, un nom que même plus d'une personne n'avait jamais vu écrit ou jamais entendu prononcer: c'est celui de Huascar. On sait qu'un navire cuirassé portant ce nom et appartenant au Pérou, a été coulé à fond; sa perte entraîne des conséquences importantes, en permettant à une armée ennemie de débarquer sur la côte qu'il défendait. Huascar était le nom du père d'Atabalipa, dernier des Incas, de ce monarque infortuné que Pizarre vainquit et fit prisonnier. On sait que ce malheureux, pour racheter sa liberté, s'obligea à donner autant d'or qu'une des salles de son palais en pouvait contenir jusqu'à la hauteur de sa main, qu'il éleva en l'air au-dessus de sa tête. Il tint sa parole: mais il n'en fut pas moins mis à mort. Huascar avait beaucoup augmenté et embelli l'empire des Incas. Il avait fait construire un chemin de cinq cents lieues de Cusco à Quito, à travers des précipices comblés et des montagnes aplanies.

M. le Dr. Turpin rappelle qu'à l'époque où Alexandre de Humboldt visita le Pérou, on voyait encore la salle où Atabalipa fit apporter de l'or jusqu'à la hauteur qu'il avait désignée.

Un manuscrit a été adressé à l'Athénée par M. Châtelain, professeur de français à Boston. M. le Président nomme une commission de trois membres pour prendre connaissance de ce travail dont le titre est: Etude sur M. Emile Zola. M. le Dr. Havá est rapporteur de ce comité, dont les autres membres sont MM. Génin et Alfred Mercier.

Séance du 26 Novembre 1879.

A l'ouverture de la séance, M. le Général Beauregard présente des fragments de branches de pacanier. "La terre en est jonchée, dit-il, en automne, époque à laquelle les pacanes sont mûres. Vous remarquerez qu'elles sont coupées circulairement jusqu'à une grande profondeur, et qu'ensuite elles ont été cassées. Un domestique m'assure que c'est là le travail d'un insecte."

M. d'Hémécourt.—Cela est vrai; j'ai été témoin du fait à Mandeville, où je possède des pacaniers plantés par moi-même. J'ai vu travailler l'insecte; il est armé de deux forts crocs.

M. le Dr. Devron.—Autant que ma mémoire me sert, cette section est faite par un coléoptère, pour propager son espèce. Je crois me rappeler que c'est la larve de la cigale qui nait dans le fragment tombé.

M. Limet fait observer que le caladium que l'on met dans la soupe aux Antilles, ne peut y figurer que comme condiment; il brûle comme le piment le plus fort. M. le Dr. Havá dit qu'à l'île de Cuba il y a un caladium, le *malanga blanca*, dont on mange le tubercule.

La livraison 6ème, tome 3, de nos Comptes-Rendus, contenant un article sur la navigation à vapeur, avait été adressée à M. Paulin Vial, capitaine de frégate, auteur d'un mémoire sur le même sujet lu par lui au congrès scientifique du Hâvre, et cité par le journal de l'Athénée. M. Vial nous adresse sa carte accompagnée de ses remerciements.

Notre collègue de Sacramento, M. L. G. J. de Finod, écrit de New-York où il s'est rendu pour faire imprimer un ouvrage auquel il a mis la dernière main, il y a quelques mois. "Poursuivant, dit-il, dans mon modeste rôle de compilateur et de traducteur, le noble but dont s'est inspiré l'Athénée Louisianais, j'ai voulu populariser, dans ce pays, les productions du génie gallo-latin, où se rencontrent si heureusement alliées la profondeur et la rectitude de jugement et la joyeuse humeur. Aussitôt mon livre édité, je vous prierai d'en offrir deux exemplaires à M. le Président pour la bibliothèque de l'Athénée."

Le livre de M. de Finod a pour titre: "A Thousand Flashes of French Wit, Wisdom and Wickedness."

M. le Dr. E. A. Murphy sollicite une place dans les rangs de l'Athénée, à titre de membre actif: ses parrains sont MM. les Drs. Armand Mercier et Gustave Devron.

La candidature de M. Murphy est posée.

M. le Dr. Devron annonce que M. Ames, de Boston, se propose de faire une conférence sur l'hygiène à Armory Hall, vendredi, et il engage ceux de ses confrères qui en auraient le temps, à y assister.

M. Limet s'attend à recevoir, prochainement, des échantillons de vers à soie que M. Crozier, dont il a reçu une lettre, lui annonce l'envoi; il se fera un plaisir de les offrir au Président de l'Athénée.

M. le Dr. Devron signale des essais entrepris pour dévider le cocon d'une chenille commune en Louisiane; on peut consulter, à ce sujet, le dernier ou avant-dernier numéro du *Scientific American*.

L'Assemblée prend connaissance de la lettre écrite au nom de l'Athénée, signée par MM. le Président, les Vice-Présidents et Secrétaires, et adressée à M. le vicomte d'Abzac, dans le but d'appuyer une demande faite par d'honorables résidents de notre ville en faveur de M. Félix Limet, et dont il a été question dans la séance précédente.

M. Limet remercie ses collègues: il attache d'autant plus de prix à ce témoignage de leur estime et de leur bienveillance, qu'ils le lui ont donné spontanément.

M. d'Hémécourt, président de la commission d'arrangements pour la solennité du Concours, présente son rapport.

M. Burthe propose que la solennité soit fixée au samedi, 3 janvier. Adopté.

Le rapport de M. d'Hémécourt est adopté.

M. le Dr. Havá lit le rapport suivant au nom de la commission chargée de prendre connaissance d'une Etude sur Zola, manuscrit adressé à l'Athénée par M. Châtelain, professeur à Boston.

Mr. le Président, Messieurs,

Nous avons lu l'excellent manuscrit de M. G. Châtelain, et nous l'avons trouvé unanimement rempli de magnifiques considérations. Cette conférence sur M. Emile Zola peut être accueillie par l'Athénée Louisianais, comme un savant et érudit commentaire des œuvres de l'éminent auteur contemporain. L'esprit qui guide ce jeune écrivain dans la formidable entreprise qu'il a conçue et qu'il poursuit avec tant de persistance, est parfaitement compris par M. Châtelain. Sa critique est douce dans la forme et forte dans l'idée, selon le précepte ancien.

M. Châtelain connait M. Emile Zola des bancs de l'école. Il apprécie beaucoup son talent, son application, sa générosité. Ainsi, il sort des classes à 19 ans pour gagner pauvrement le pain qui doit nourrir sa malheureuse mère qui n'a que ce fils, seul héritage d'un mari, à qui ses idées avancées et les troubles politiques de l'Italie sous la domination autrichienne avaient valu l'exil. Celui-ci trouva la mort à Aix, après avoir laissé un nom distingué, comme ingénieur, sur la pierre d'un monument public, et après avoir servi sous le drapeau français en Afrique.

C'est une étude synthétique qui vous est offerte par M. Châtelain, sous cette forme agréable et variée de la conférence littéraire. Cet écrit est plein de dignité et de justice: c'est une critique des plus sérieuses qui vous fera connaître en même temps l'érudition, l'élévation de caractère, le talent posé, mûr et savant de M. Châtelain, et l'esprit ferme, réfléchi, profond et observateur de M. Emile Zola.

M. Châtelain entre en plein dans l'appréciation philosophique de ces œuvres, et il constate qu'elles sont supérieures au système suivi par l'auteur. M. Zola, avant tout, se pose en physiologiste. M. Châtelain ne pense pas qu'il remplisse son programme, et il l'en félicite.

Cependant, M. Zola présente son sujet dans tous ses détails: tel qu'il le trouve, et malgré sa difformité esthétique; il ne recule pas quand il a besoin de le pincer, de l'irriter, de l'exciter pour voir comment il s'agite sous les diverses influences qui l'entourent. Il déshabille le vice jusqu'à la nudité la plus répugnante. Il procède à des vivisections souvent horribles. Il note les effets de ses déchirements, si douloureux qu'ils puissent être. Il reste témoin impitoyable de l'agonie qu'il aiguillonne des remords. Et, il va jusqu'à suivre le cadavre hideux, espérant voir surgir une nouvelle vie de la dissociation de ses éléments.

Pour M. Châtelain les œuvres de Zola sont d'une moralité opportuniste, il est opposé à ce qu'on sanctionne le vice par la prostitution de l'idéal; cependant il trouve que les types dont se sert M. Zola sont le plus souvent exceptionnels, et parfois invraisemblables.

Enfin, Messieurs, le manuscrit de M. Châtelain sur M. Emile Zola mérite toute notre attention, et la commission ne doute pas que l'Athénée Louisianais ne compte dès aujourd'hui même un nouveau membre correspondant, destiné à relever de plus en plus le prestige de notre société.

Les conclusions du rapport sont adoptées.

Sur la proposition faite par M. le Dr. Havá, M. Châtelain est élu membre correspondant.

M. le Dr. Dell'Orto expose les lignes principales d'un projet d'immigration et de colonisation agricole que la Commission centrale d'Agriculture de l'Uruguay a proposé, dans sa séance du 5 juillet, de soumettre au gouvernement; il est convaincu que ce plan, d'une grande simplicité, pourrait-être essayé avec avantage en Louisiane. Il cite aussi un passage extrait du livre intéressant de M. Edmondo de Amicis sur la Hollande, et donnant le secret des moyens à l'aide desquels une contrée, encore sauvage et malsaine au seizième siècle, est devenue un des pays d'Europe les plus fertiles et les plus peuplés.

M. le Dr. Devron croit, avec M. le Dr. Dell'Orto, que la division de la grande propriété est la condition indispensable de la prospérité future de notre Etat; mais il repousse, comme contraire à la régénération agricole de la Louisiane, toute organisation conçue sur des bases qui rappellent plus ou moins celles de la société féodale. Il croit que si l'on veut, parmi nous, encourager le colon, il faut lui vendre la terre au meilleur marché possible. L'homme s'attache plus fortement au sol dont il est vraiment le propriétaire. Ce qu'il nous faut, ce sont de petits cultivateurs; l'industrie, par ses progrès incessants, viendra à leur aide; elle inventera, elle a déjà inventé de petits appareils qui leur permettent de faire eux-mêmes leur sucre, de travailler eux-mêmes leur coton.

La séance est levée.

Séance du 10 Décembre 1879.

Le procès-verbal de la séance du 26 novembre est lu; mis aux voix, après quelques observations faites par M. le Président au sujet du manuscrit de M. Châtelain, il est adopté.

L'Athénée reçoit, par la bienveillante entremise de M. William G. LeDuc, Commissaire d'Agriculture à Washington, le rapport agricole annuel de 1878, ainsi qu'un mémoire sur la culture du thé aux Etats-Unis, par M. William Saunders, Surintendant des jardins et champs du Département d'Agriculture.

M. P. Malochée fait présent d'un exemplaire de la nouvelle Constitution de la Louisiane.

M. Limet offre un ouvrage de M. Conant, dans lequel l'auteur s'occupe des débris d'une ancienne civilisation trouvés sur plusieurs points de l'emplacement occupé aujourd'hui par les Etats-Unis.

M. le Dr. Havá veut bien s'engager à prendre connaissance d'une série d'expériences sur la consanguinité, publiées par le Bulletin d'Acclimatation, et d'en donner un résumé.

Un numéro de la Revue Politique et Littéraire, contenant un article sur le célèbre compositeur Schumann, est remis à M. Rolling.

Notre vénérable collègue, M. le Dr. H. Robéri, chez qui ni l'âge ni la souffrance ne ralentissent l'ardeur au travail et le dévoûment à la cause du progrès, envoie un manuscrit dans lequel il appelle l'attention sur deux faits sociaux qu'il range parmi les fléaux les plus déplorables qui affligent l'humanité; nous voulons parler du suicide et du duel. Evidemment l'intention de notre collègue de St-Landry a été de provoquer, au sein de l'Athénée, une discussion sur ces deux sujets, dont l'importance n'échappe à personne. Pour lui le suicide accompli par une personne consciente de son acte, est réprouvable au tribunal de la morale et de la religion; il nie implicitement qu'il y ait des situations, dans la destinée de l'homme, qui l'autorisent à quitter volontairement la vie. Comme remède contre les malheurs les plus grands qui puissent nous venir soit de la nature des choses, soit des vicissitudes du milieu social, il conseille le travail.

Quant au duel, il le considère comme un acte doublement criminel, puisqu'il participe à la fois du suicide et du meurtre. Pour lui, le duel n'est nullement, comme d'autres le prétendent, la sauvegarde de la société et de l'honneur des familles, puisque l'offensé est aussi souvent blessé, ou tué, que l'offenseur. A l'homme outragé dans son honneur, il conseille d'en appeler aux lois. A l'appui de son opinion il cite une institution qu'il a vue, dans sa jeunesse, fonctionner à Turin. La personne offensée avait recours à un tribunal composé de deux juges; si sa plainte était reconnue juste, le coupable était condamné à lui adresser des excuses verbales ou écrites. L'expérience a aussi prouvé, dit-il, que de fortes amendes, imposées à la fois aux combattants et aux témoins, amortissaient leur ardeur batailleuse.

M. le Dr. Robéri reconnait qu'il existe une folie suicide; mais ici, dit-il, l'homme n'est point coupable, le libre arbitre n'a aucune part à son acte. Sans dire précisément que la monomanie homicide est une maladie qui existe souvent chez les duellistes de profession, il le donne à entendre. Quelquefois elle prend les proportions d'une épidémie; cela s'est vu dans divers pays, entre autres en France à l'époque de la Régence, alors que les spadassins, comme dit notre collègue, parcouraient les rues pour chercher querelle au premier venu.

Une discussion prolongée, mais non terminée, s'engage sur le suicide; MM. Armand Mercier, Lemonnier, Havá, Turpin, Fréret et Castellanos y prennent part.

M. le Président croit le suicide légitime quand il est la seule voie laissée à celui qui veut se soustraire à la servitude, ou à l'infamie d'un supplice, ou à une misère irrémédiable; il cite l'exemple de Caton et de Brutus, et, parmi nos contemporains, celui du Dr. Valetti qui, arrivé au dernier degré de la phthisie et à son dernier billet de banque, aima mieux en finir avec la vie dans sa chambre, en s'empoisonnant avec de la strychnine, que d'aller languir quelques jours de plus sur un lit d'hôpital.

M. le Dr. Lemonnier est convaincu que toute personne qui attente à ses jours ne possède plus sa raison. On voit, dit-il, des individus qui, n'ayant pas réussi dans leur tentative de mort volontaire, s'en repentent et déclarent que, dans le moment où ils ont essayé de se tuer, ils avaient perdu le sens. Sur plusieurs cas de suicide que j'ai eus dans mes salles, il y en a eu deux où l'intention de s'ôter la vie a persisté. A l'autopsie de deux suicidés, je trouvai chez l'un un abcès dans le lobe moyen du cerveau.

Le suicide, dit M. le Dr. Turpin, est un acte qui peut être produit par des causes bien différentes. Il y a toute une classe de personnes qui, poursuivie par l'idée fixe de l'homicide et sentant qu'elles vont enfin succomber à son impulsion, se tuent pour ne pas tuer leur semblable. Comment qualifier un pareil fait? n'y a-t-il pas là, à côté de la folie, un acte sinon de raison, du moins bien raisonné? Voici un père qui, vaincu par l'obsession à laquelle il a longtemps résisté, saisit un couteau et va se précipiter sur ses enfants pour les en frapper, lorsqu'un éclair de sa conscience lui montre l'horreur du crime dont il n'est plus séparé que par quelques secondes: se sacrifier pour ne pas les assassiner, c'est la dernière ressource qui lui reste sur la pente rapide où il glisse; il se tue. Dans ce dévoûment spontané est-il permis de voir une preuve de folie? assurément ce n'est pas un acte de lâcheté.

Il y a une autre classe de suicides. Ici, nous sommes en présence de personnes dont les unes sortent de la vie pour échapper au déshonneur, les autres parcequ'à la suite de profonds chagrins et d'amers désenchantements, dont la mesure peut n'être connue que d'elles seules, elles sont arrivées à la lassitude de vivre, état de l'âme où le monde n'a plus rien qui intéresse. La fuite dans la mort devant un déshonneur certain et imminent, est une maladie morale suraigue, soit; l'abdication d'une vie abreuvée d'afflictions et de dégoûts, est le dernier terme d'une maladie morale chronique, soit encore; mais l'une ou l'autre de ces deux maladies est-elle vraiment ce que l'on peut nommer folie? je ne le pense pas.

M. le Dr. Havá, tout en ayant suivi avec intérêt les idées émises par MM. Lemonnier et Turpin, pense qu'ils se sont écartés de la question; il croit que M. le Dr. Robéri n'a eu d'autre but, en écrivant son manuscrit, que de traiter succinctement un sujet de morale populaire.

Pour prouver combien le problème en discussion est difficile, M. le Dr. Castellanos cite les décisions contradictoires des cours de justice anglaises. On a vu condamner des criminels considérés comme sains

d'esprit et par conséquent responsables de leurs actes; néanmoins, à l'autopsie, on découvrait dans leur cerveau des traces de maladie indiquant qu'ils n'avaient pas dû posséder la plénitude de leurs facultés intellectuelles. D'autre part, il est vrai, la folie peut exister sans qu'il y ait, après la mort, d'altérations appréciables dans le cerveau. Nous sommes entrés dans une voie encore bien obscure, en discutant sur la folie. Où commence-t-elle? où finit la raison? Les plus célèbres médecins aliénistes sont dans l'embarras pour définir la folie. Il y en a qui la voient dans toute passion livrant un combat à la volonté de l'homme et remportant la victoire. La colère, par exemple, est pour eux littéralement un accès de folie; on peut en dire autant de l'amour dans ses extravagances. Le fanatisme de l'ascète indou se faisant écraser sous le char de Brahma, celui du trappiste vivant de l'unique pensée de la mort, n'est-ce pas de la folie?

M. Fréret dit que pour entrer dans la question telle que la pose le manuscrit de M. le Dr. Robéri, il croit que l'on doit considérer comme un acte de lâcheté celui d'un homme qui, pour se soustraire aux conséquences d'une faute commise par lui, ou pour échapper aux longues et laborieuses luttes contre la pauvreté que peut imposer un revers subit de fortune, se donne la mort et laisse sa famille en proie aux souffrances de la misère.

MM. les Drs. Turpin et Lemonnier entrent dans quelques considérations sur les fonctions du cerveau, en s'appuyant sur les recherches les plus récentes de MM. Brown Séquard et Broca. L'heure avancée oblige M. le Président à prononcer l'ajournement.

Séance du 3 Janvier 1880.

CONCOURS LITTÉRAIRE DE 1879.

L'Abeille, journal officiel de l'Athénée Louisianais, rendant compte de cette séance, s'exprime dans les termes suivants:

"Une assemblée brillante et nombreuse garnissait hier soir tous les étages de la Salle de l'Opéra. Elle se composait des personnes invitées par l'Athénée Louisianais à assister à la seconde séance annuelle publique de cette société pour la distribution des médailles aux lauréats du concours littéraire. Les discours que nous reproduisons ci-dessous, indiquent les sujets proposés pour le concours littéraire de 1879.

A sept heures et demie, les membres de l'Athénée et un certain nombre de personnages officiels, parmi lesquels étaient plusieurs consuls étrangers, entre autres M. le vicomte Paul d'Abzac, consul de France et le chancelier du consulat, M. Navone, ont fait leur apparition sur la scène, ayant à leur tête le Docteur Armand Mercier, Président de l'Athénée.

L'orchestre a exécuté une fanfare pour annoncer l'ouverture des cérémonies, puis la grande marche du *Prophète*.

Le Président a prononcé ensuite une allocution qui a été accueillie par des applaudissements et dont nous reproduisons le texte ci-dessous.

Le Président a présenté alors à l'assemblée l'Orateur du jour, M. Félix Limet, qui a prononcé un discours reproduit plus loin.

M. André Burthe a lu le manuscrit qui a obtenu le prix du concours d'hommes et contenant l'éloge de Bienville. Cette lecture a été fréquemment interrompue par des applaudissements.

La séance a été suspendue pendant une demi-heure qui a été employée par les invités à aller voir au foyer un beau tableau allégorique de M. J. Génin, représentant la Louisiane. Ce tableau placé entre les deux grandes glaces du foyer et bien éclairé, a été fort admiré. La Louisiane est représentée par une jolie femme drapée à l'antique, les bras et les épaules nus. Le type est fin et heureusement choisi, la tête se dégage bien et le corps est harmonieusement proportionné. Le coloris est chaste de ton et les nuances bien fondues. D'un côté de la figure il y a une balle de coton et un pied de tabac, de l'autre des gerbes de riz et la première rangée d'un champ de cannes; au fond une maison de ferme, puis les arbres d'une cyprière.

Le ciel est aussi allégorique. Dans les nuages, à gauche, sont indiqués des souvenirs de bataille qui rappellent le passé, et à droite dans un plan lumineux on aperçoit l'Agriculture appuyée sur une charrue, figurant le présent et l'avenir.

Tous les attributs et les détails sont traités avec soin, et la figure principale, la Louisiane, bien en relief sur le tableau, est très habilement dessinée et coloriée. Cette œuvre fait honneur à M. Génin comme conception et comme exécution.

Après la reprise de la séance, l'orchestre a exécuté un andante, et le Docteur Alfred Mercier, secrétaire perpétuel de l'Athénée, a donné lecture du manuscrit qui a obtenu le prix du concours des femmes. On a applaudi un grand nombre de passages de ce travail qui a eu un grand succès.

Le Président a ouvert l'enveloppe et a proclamé le nom du lauréat du concours d'hommes M. Frédéric Friès.

Deux membres de l'Athénée, MM. Sidney Mercier et Alcée Fortier, sont allés chercher M. Friès dans la salle et l'ont amené sur la scène, où il a reçu la médaille d'or des mains du Président, qui a rappelé que M. Friès avait remporté l'année dernière la médaille d'argent. L'orchestre a joué la Marseillaise, air national de la France, patrie du lauréat, aux applaudissements prolongés des spectateurs.

Le Président a ouvert ensuite la seconde enveloppe et a proclamé le nom du lauréat du concours de femmes, Madame Armand Cousin, de Bonfouca, paroisse St-Tammany.

Ce nom a été accueilli par de longs applaudissements. Le général Beauregard, vice-président de l'Athénée, et le général F. N. Ogden sont allés chercher Mme Cousin dans une loge et l'ont amenée sur la scène. Elle a reçu la médaille des mains du Président qui lui a posé sur la tête une très belle couronne et lui a remis un bouquet.

Pendant cette scène intéressante, l'orchestre a joué l'air de Dixie.

Une belle marche composée par M. Hubert Rolling, brillamment exécutée par l'orchestre, a terminé la séance.

Le Président a remercié l'assemblée en quelques mots et a donné rendez-vous aux invités à l'année prochaine.

Parmi les personnages présents sur la scène, nous

avons remarqué le gouverneur Nicholls, le général F. N. Ogden, le juge de la Cour Suprême, Alcibiade Deblanc, le consul d'Italie, comte Greppi, le consul d'Espagne, señor Bazan, le professeur Gamgee et plusieurs autres.

Le temps et la place nous manquent pour parler plus longuement de cette belle soirée."—

DISCOURS DU PRÉSIDENT.

Mesdames et Messieurs,

C'est avec une satisfaction inexprimable et un profond sentiment de gratitude que nous vous voyons honorer de votre présence cette seconde solennité de notre Athénée. En venant constater, avec nous, le fruit du travail et acclamer les lauréats dont nous proclamons et couronnons le mérite, vous nous donnez un puissant encouragement et une marque d'adhésion dont nous sommes extrêmement touchés et que nous tâcherons de toujours mériter par les efforts que nous ne cesserons de faire pour consolider de plus en plus l'œuvre de bien que notre admiration pour le travail et notre amour pour notre pays nous ont fait entreprendre.

La mort, cette nécessité de la nature, dont la science ne nous a permis de comprendre qu'imparfaitement jusqu'ici les apparents caprices, a fauché largement dans nos rangs et a fait une abondante et trop regrettable moisson. Permettez-moi de payer un tribut d'hommages et de regrets à la mémoire de ces nobles cœurs qui, en cessant de battre, ont jeté de si profondes douleurs dans leurs familles et créé, parmi nous, des vides que nous ne pourrons combler qu'à force de zèle et de persévérance.

Nous avons cru bien faire en établissant, cette année-ci, un double concours et en décidant qu'il y aurait une médaille d'or pour les hommes et une seconde médaille, également d'or et d'égale valeur, pour le sexe faible,—qui cette fois s'est montré passablement fort: je lui en rends ici le plus sincère et le plus solennel hommage!

Notre appel a été entendu jusque dans les paroisses les plus éloignées de notre Etat et, du fond de nos pinières si poétiquement tristes, nous est revenu un écho vainqueur qui nous a imposé la douce obligation de lui décerner la palme de la victoire. Honneur donc à cette noble et digne fille de notre chère et bien aimée Louisiane!!

Dans le délai prescrit pour la présentation des manuscrits destinés au concours, c'est-à-dire, au plus tard le 30 septembre dernier, notre secrétaire perpétuel a reçu six manuscrits pour le concours des hommes et huit manuscrits pour le concours des femmes.

Sur la proposition unanime du comité d'examen, l'Athénée Louisianais a décidé d'accorder la médaille pour l'*Eloge de Bienville,* sujet indiqué pour le concours des hommes, au manuscrit dont lecture va vous être donnée, immédiatement après que vous aurez entendu l'orateur du jour, par notre ami et jeune collègue, l'aimable capitaine André Burthe.

Suivant les termes du rapport du comité, ce manuscrit est supérieur aux autres par la conception générale, les qualités de style et la correction. Sans donner autant de développements historiques à l'éloge de Bienville que l'ont fait d'autres manuscrits—un surtout,—il fait suffisamment connaître les traits principaux de la vie de ce grand homme et il traite le sujet indiqué par l'Athénée, avec une certaine élégance de pensée et de langage.

Le sujet indiqué pour le concours des femmes était: *La femme louisianaise avant, pendant et après notre dernière guerre.*

Le rapport du comité d'examen s'exprime ainsi au sujet du manuscrit auquel, par le vote le plus flatteur —des *Parfaits* unanimes—á été accordée la médaille et dont lecture vous sera donnée à la fin de la séance, par notre secrétaire perpétuel qui n'est point un étranger pour vous et dont la voix sympathique ne manque jamais, Mesdames, quand l'occasion lui en est offerte, de lancer une pointe de galanterie à l'adresse de votre sexe—parfois un peu frivole—mais toujours séduisant, toujours recherché!

Dans le cadre d'un petit roman, l'auteur a traité le sujet d'une façon plus complète que ne l'ont fait les autres concurrentes et avec une supériorité marquée sous le rapport du style et de la correction du langage. Sa composition renferme des idées humanitaires de haute philosophie qui témoignent splendidement en faveur de notre grand siècle de lumières et de progrès. Dans la plupart des autres manuscrits, nous avons trouvé de belles pensées, de nobles sentiments, de nombreux passages bien dits.

Le rapport fait, sur l'ensemble du concours, les observations suivantes: "Les quatorze manuscrits, envoyés à l'Athénée, présentent un ensemble satisfaisant au point de vue du but que s'est proposé notre société. Chez tous les concurrents, on remarque, outre le désir de bien faire, des idées, de la méthode dans la manière de les présenter, de la suite dans les raisonnements et, dans les meilleurs, du style et du talent. Ce résultat doit encourager l'Athénée à continuer ses concours annuels.

Dans la certitude que j'ai que l'Athénée ne se montrera pas sourd à la suggestion que lui fait son comité d'examen, je prendrai, Mesdames et Messieurs, la liberté d'engager nos futurs concurrents à relire attentivement leurs manuscrits afin d'en faire disparaître les fautes d'inattention, les erreurs de ponctuation et d'accentuation et surtout les *anglicismes* contre lesquels doivent se mettre en garde les écrivains auxquels les deux langues sont également familières. L'année dernière, l'un des concurrents a manqué d'obtenir notre second prix, la médaille d'argent, à cause de ces imperfections dont son compétiteur, mieux inspiré, heureusement avait su se garantir.

Le splendide spectacle qu'offre, ce soir, cette vaste enceinte et le sympathique empressement que vous avez mis à répondre à notre invitation sont autant de preuves éclatantes de l'utilité de l'œuvre patriotique que nous avons entreprise, il y a quatre ans, et seront de puissants encouragements à la continuer.

Nous n'avions que deux médailles à donner, nous aurions voulu accorder des mentions honorables à quelques uns de nos concurrents qui, par les preuves de travail qu'offraient leurs manuscrits, auraient bien mérité cette marque de distinction; mais les conditions de notre programme tel que l'*Abeille* l'avait publié pendant plusieurs mois, ne nous permettaient pas de le faire. C'est une omission regrettable que notre Athénée fera disparaître dans le cours de ses travaux cette année-ci.

Que nos concurrents, moins heureux que nos lauréats, ne se découragent point et ne se laissent pas abattre; qu'ils répètent avec Lafontaine:

Si je n'emporte pas le prix,
J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

Et qu'ils se préparent résolûment à un nouveau combat; à une seconde tentative, leurs efforts pourront être couronnés de succès. Dans quelques instants, il leur sera donné un exemple bien encourageant de ce que peuvent le travail, la persévérance et la détermination de parvenir.

Un résultat bien heureux des *Concours de l'Athénée Louisianais* a été de nous révéler combien il y a de personnes instruites et capables, surtout parmi les femmes de notre population.

Qu'est-ce qui leur a manqué jusqu'à présent ? L'occasion de se produire et de se faire connaître. L'Athénée leur offre cette occasion; elles peuvent, avec le travail, ne pas la laisser s'échapper.

Le travail est mon Dieu ; lui seul régit le monde ;
Il est l'âme de tout..................................

a dit Voltaire, et moi j'ajouterai: "Vous pouvez tout faire; vous pouvez tout obtenir."

Comment?

Osez le vouloir!!

Je m'empresse de faire place à notre orateur du jour dont la parole plus savante et plus éloquente que la mienne, va vous tracer l'historique des concours que les hommes, depuis la plus haute antiquité jusqu'à nos jours, ont institués pour les combats de la grâce, de la beauté, de l'adresse et de la force physique ainsi que pour les luttes du savoir et de l'esprit.

Discours de M. Félix Limet.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Chaque âge a ses plaisirs, chaque siècle, ou plutôt chaque époque a ses goûts, ses usages, ses formes de langage, comme ses modes. Cela est vrai également en matière de style littéraire. Tantôt, c'est la pompe qui domine, puis on s'éprend de la forme imagée; on passe du classique au romantique, et l'exagération du style fantaisiste ramène à la simplicité. C'est la simplicité qui est de mise aujourd'hui en fait de style—on n'en saurait dire autant de la mode—mais la mode est une reine, et je dois me garder d'y toucher. Les écrivains actuels s'attachent à dire les choses telles qu'elles sont, simplement, sans trop de figures ni d'images. C'est le style descriptif qui est en faveur. La littérature est entrée dans la période du positivisme, dont le naturalisme n'est que la caricature. Les conférenciers se gardent de déclamer ce qu'ils disent, ils causent avec leurs auditeurs. Pour être moins solennelle, cette forme de langage n'en est pas moins attachante; elle n'exclut d'ailleurs aucune des qualités du bien dire et elle n'est pas incompatible avec l'esprit, quand celui qui parle en a le don. Il est de ces conférences qui sont des causeries charmantes et spirituelles; il en est d'autres aussi qui sont ennuyeuses. Je me conformerai au goût du jour, et, au lieu d'un discours académique, solennellement débité, je vous présenterai simplement sous forme de causerie, le sujet que j'ai choisi pour remplir la mission que l'Athénée a bien voulu me confier. Si je n'ai pas le talent de rendre cette causerie aussi attrayante que celles dont je parlais tout à l'heure, je m'efforcerai d'éviter l'écueil—redouté par quiconque parle ou écrit—l'ennui.

Le sujet qui s'est présenté naturellement à mon esprit, est celui qui forme l'objet même de cette solennité. C'est pour un concours littéraire que s'est réunie la nombreuse et brillante assemblée devant laquelle j'ai l'honneur de parler, et l'occasion me paraît favorable pour rechercher ce que c'est qu'un concours et quelle est l'origine de cette institution.

L'idée de concours est basée sur l'émulation, le plus puissant levier de l'activité humaine—l'émulation, l'auxiliaire le plus efficace de l'éducation,—l'émulation, sœur cadette de l'ambition. Le jour, où dans le cercle restreint de la famille, un père a promis une récompense à celui de ses jeunes garçons qui arriverait le premier au but d'une course, il a semé le germe qui a, plus tard, donné naissance à l'institution du concours. Dans les sociétés primitives, où il n'existait ni art ni littérature, les premiers concours—si on peut donner ce nom à ce qui n'était que des embryons de concours,—n'ont eu pour objet que des luttes ou des exercices corporels, dans lesquels la force et l'adresse étaient seules mises en réquisition. Du courage et des muscles, c'était tout ce qu'il fallait pour constituer alors un héros et quelquefois un Dieu. Le monde a marché depuis lors. On ne fait plus de Dieu, et ce n'est plus la force musculaire, mais bien l'intelligence et le génie qui font sacrer les héros—aujourd'hui bien rares.

Mais, passons après le déluge.—Dans la mythologie païenne où le matérialisme n'exclut ni le rôle de l'intelligence, ni l'idée de l'art, puisqu'il y a déjà un Apollon et des Muses, mais où la matière domine encore l'esprit, on trouve plusieurs exemples de concours. Ai-je besoin de vous rappeler la présomption de Pan, se vantant de tirer de ses pipeaux rustiques des sons plus enchanteurs que ceux qu'Apollon tire de sa lyre, et les oreilles d'âne dont le Dieu gratifia le roi Midas qui avait décerné le prix à Pan, et le fameux concours de beauté entre les trois Déesses, dans lequel la pomme fut décernée à Vénus par le berger Paris, épisode mis en musique par Offenbach. Toutes les fêtes dans la Grèce antique sont des occasions de concours, et les arts et les lettres commencent à figurer à côté des exercices corporels si fort en honneur chez les anciens. Et ce n'est pas seulement dans les réjouissances publiques, qui s'associaient presque toujours avec les cérémonies si multiples du culte païen, que des concours avaient lieu; il y en avait aussi à l'occasion des funérailles.

"Dès l'époque homérique, dit M. Beulé, les jeux funèbres sont un concours. Achille distribue les récompenses avec autant d'équité qu'un juge des jeux Néméens ou Olympiques. Outre les exercices du corps, la poésie, la tragédie, la comédie, la danse, la musique étaient des sujets de concours répétés. Une inscription de Teos nous apprend qu'il y avait jusqu'à des concours de calligraphie. Il y avait des concours pour les hérauts et les trompettes. Enfin, ce qui paraît un acheminement vers l'art, les Grecs avaient établi des concours de beauté. Celui-là seul qui avait remporté le prix de beauté pouvait être prêtre de Jupiter à Aegae, ville d'Achaie, prêtre d'Apollon à Thèbes, ou devait conduire la procession de Mercure

à Tanagre. Le grand Sophocle avait remporté un prix semblable dans sa jeunesse."

Dans tous les grands jeux de la Grèce, dont les jeux olympiques sont restés les plus célèbres, les concours de Chant et de Poësie s'alliaient aux luttes corporelles, aux exercices d'adresse, aux courses de chars, mais longtemps la prééminence appartint à la force. Le grand prix des jeux olympiques était le prix de la lutte corporelle. Le remporter était considéré comme une gloire suprême, et, avec nos idées modernes, nous ne pouvons nous empêcher de sourire, quand nous lisons dans l'histoire grecque que Chilon, un sage, expira de joie en embrassant son fils victorieux, ou cet autre épisode non moins fameux: Diagoras ayant amené ses deux fils aux Jeux Olympiques, ils furent vainqueurs, et ayant posé leurs couronnes sur la tête de leur père, ils le promenèrent en triomphe au milieu de la foule qui s'écriait sur leur passage "meurs Diagoras, car tu n'as plus rien à désirer." Et Diagoras expira.

De nos jours on a vu des fanatiques dételer les chevaux d'une danseuse et traîner eux-mêmes sa voiture, on voit encore des sportsmen risquer toute leur fortune sur les chances d'un cheval favori, mais l'enthousiasme ne va plus jusqu'à la mort, et les mères, quand elles voient couronner leurs enfants dans une distribution de prix, se contentent de verser quelques douces larmes de joie.

A Athènes, la ville artistique et lettrée par excellence, on ne se bornait pas à honorer les lauréats des concours d'art et de poésie, on les nourrissait au Prytanée aux frais de l'Etat et on exposait leurs œuvres au théâtre.

Pour tout concours, il faut des juges, et on paraît s'être tout particulièrement préoccupé, en Grèce, d'entourer le jugement des concours de toutes les conditions de capacité et d'impartialité. Aristote dit que les personnes destinées à présider les concours, recevaient une éducation spéciale. Malgré ces précautions, il y eut souvent des plaintes et les artistes vaincus usèrent fréquemment du droit qu'un proverbe accorde aux plaideurs, celui de maudire leurs juges.

Apelle ayant participé à un concours de peinture dont le sujet était un cheval, et ne s'en fiant pas aux connaissances des juges, fit amener des chevaux devant le tableau de chacun des concurrents. Ces animaux restèrent impassibles devant l'œuvre des rivaux d'Apelle, mais arrivés devant le tableau de celui-ci, ils se mirent à hennir, ce qui parut décisif. On connaît l'épisode de Zeuxis et du rideau. Zeuxis avait peint des raisins si bien imités que les oiseaux venaient pour les becqueter, et lorsque tout triomphant de ce succès, il invita son rival Parrhasius à tirer le rideau qui couvrait en apparence l'œuvre de celui-ci, l'artiste lui répondit: "Tire-le toi-même." Le rideau était le tableau et Parrhasius fut reconnu vainqueur, car son œuvre avait trompé les yeux d'un peintre, tandis que celle de Zeuxis n'avait fait illusion qu'à des oiseaux.

Il n'est pas toujours facile aux juges de satisfaire tous les concurrents. Rarement, les vaincus admettent que le prix a été justement décerné. Le célèbre peintre français Decamp s'est vengé d'un juri d'examen par son fameux tableau des singes experts. Les gens de talent sont susceptibles, ceux qui n'en ont pas le sont quelquefois plus. On cite de rares exemples de concurrents s'avouant battus. En voici un entre autres. A Florence, sept artistes sculpteurs avaient concouru pour une porte. Sans attendre la décision des juges, deux d'entre eux, déjà célèbres, déclarèrent que le meilleur projet était celui de Lorenzo Ghiberti, jeune homme de 22 ans, et leur opinion prévalut.

On cite dans l'antiquité un autre exemple de classement qui indique de la part des juges une certaine sagacité. Il s'agissait d'un concours pour l'exécution de cinq statues représentant les Amazones. Les juges invitèrent les cinq sculpteurs qui avaient concouru, à proposer eux-mêmes le classement des œuvres. L'un d'eux, Polyclète, fut placé au second rang par chacun de ses rivaux qui tous s'étaient réservé le premier. Les juges en conclurent que Polyclète devait avoir le prix, puisque chacun des autres sculpteurs ne lui reconnaissait de supérieur que lui-même.

Si l'amour propre est en jeu quand il s'agit des conceptions de l'esprit et des œuvres d'art, il ne devait pas être moins surexcité dans ces concours de beauté qui étaient en usage dans l'antiquité. C'est le cas de rappeler ces vers de Racine, parlant dans *Esther*, du concours de beauté qui eut lieu pour trouver une femme à Assuerus.

> "De l'Inde à l'Hellespont ses esclaves coururent,
> Les filles de l'Egypte à Suze comparurent,
> Celles même du Parthe et du Scythe indompté
> Y briguèrent le sceptre offert à la beauté.
> Qui pourrait, cependant, exprimer les cabales
> Que formait en ce lieu ce peuple de rivales."

Nous n'avons plus actuellement de concours de beauté. Cependant, lors de l'Exposition universelle de 1867 à Paris, un journaliste parisien fit sensation en annonçant qu'il avait été décidé qu'il y aurait un concours de jolies femmes et qu'une paire de boucles d'oreilles de 600,000 francs serait le prix décerné à la plus belle. Je vous laisse à penser si les chroniqueurs parisiens brodèrent à cœur joie sur ce thème. On discuta la question de savoir à quel groupe de jurés appartiendrait la décision. Au groupe de la peinture et de la sculpture naturellement, dit l'un. — Du tout, dit un autre, au groupe de l'ameublement, la femme est un meuble de luxe. Au groupe des vêtements, dit un troisième, avec les modes du jour, la femme n'est plus qu'un accessoire de la toilette. Un plus irrévérencieux encore réclama en faveur du groupe des produits vivants. "L'homme, disait-il, étant défini un animal, plus ou moins raisonnable, la femme est du ressort du groupe des animaux, surtout la jolie femme, attendu que si, comme l'homme, elle est un animal, il n'est pas prouvé qu'elle soit raisonnable."

Ce fut un assaut de plaisanteries, chaque groupe eut son tour. Ces journalistes parisiens — c'est une engeance sans pitié. Pardonnez-leur, Mesdames, en faveur de celui d'entre eux qui déclara que la décision appartenait de droit au groupe de l'horticulture, la femme étant une fleur. La plaisanterie se terminait au moins par un mot galant.

Dans le Moyen-âge, les concours littéraires sont représentés par les Jeux-partis des Trouvères et les "Tensons" des Troubadours. La chevalerie, l'a-

mour, quelquefois la morale, forment les thèmes de ces compositions, dont les juges sont, en général, des Cours d'amour.

Au XIVe siècle, sept troubadours fondent le Collége du gai savoir à Toulouse. C'est là l'origine des Jeux floraux, institution dont le premier prix, une violette d'or, fut décernée en 1324 à Arnaud Vidal de Castelnaudary, pour un poëme à la gloire de la Vierge. Cette société, relevée par la célèbre Clémence Isaure vers 1500, fleurit encore — pardonnez le jeu de mots, il est involontaire — et, chaque année, le 3 mai, on distribue aux Lauréats une amaranthe, une violette et une primevère d'or et plusieurs fleurs d'argent. Les concurrents ne manquent pas, car en 1866 l'Académie des Jeux floraux a reçu 820 pièces de vers et en 1867, 670. Vous voyez que la poésie ne chôme pas à Toulouse.

A notre époque, les concours pour les exercices corporels ont perdu de leur importance, tandis que les concours d'art et de littérature se sont multipliés, les académies de tous les pays offrant, chaque année, de nombreux prix. Le principe des concours est généralement utilisé dans toutes les branches de l'enseignement. On l'applique aussi à l'encouragement de l'industrie et de l'agriculture, car les Expositions ne sont autre chose que des concours.

Les jeux des anciens sont remplacés par les courses de chevaux; nous avons aussi des courses à pied ou des concours de marcheurs, et aux Etats-Unis — pays de toutes les innovations, bonnes ou mauvaises,—des concours de marcheuses. On a vu dernièrement une de ces intrépides marcheuses battre ses concurrents et ses concurrentes, et lasser juges et spectateurs. Si on ne l'eût arrêtée, elle marcherait encore et elle eût —sans sortir de Niblo Garden — fait le tour du monde en moins de 80 jours. Ce n'était plus une femme, c'était une mécanique ambulante, dont le grand ressort lâché ne voulait plus s'arrêter.

Il y a des gens qui se passionnent pour ces joûtes pédestres, je les trouve trop terre à terre pour m'y intéresser et vous préférez comme moi, j'en suis sûr, les luttes de l'intelligence.

Il y a aussi — j'allais les oublier — les concours de Bébés. Assez communs dans l'Est et dans le Nord de la République Américaine, ils sont rares dans le Sud. Je n'ai souvenance que d'un seul à la salle Grunewald, et ce qui m'en a désenchanté, c'est d'avoir vu qu'on pesait les Bébés et que la seule raison prépondérante du prix était une raison de poids.

Après réflexion, cependant, je me suis dit qu'en prenant la balance pour arbitre, les juges évitaient tout embarras. Si on donnait, au contraire, le prix au plus joli, voyez-vous leur peine. Supposez cinquante concurrents. Quels seraient les juges assez braves pour oser proclamer à la face de quarante-neuf mères, orgueilleuses de leur progéniture, que leur bébé n'est pas le plus joli bébé du monde. Quand, au contraire, la balance a prononcé en s'inclinant, les plus fières mamans doivent faire de même et se soumettre à ce jugement sans appel. Mais on ne peut guère se servir de balance pour apprécier les manuscrits, car on ne saurait donner le prix au plus lourd.

Il n'y a malheureusement pas de règle pour juger mathématiquement, sans erreur ni doute possible, les œuvres d'art et les conceptions de l'esprit. Les juges des concours artistiques et littéraires doivent se contenter de faire de leur mieux, en se servant de leurs lumières et de leur expérience, et, lorsqu'ils ont décidé impartialement, ils doivent, forts de leur conscience, émettre leur jugement sans redouter la critique ni le mécontentement des concurrents évincés. C'est ce qu'ont tâché de faire les juges de l'Athénée Louisianais.

Etablie en 1876 avec le double objet "1° : de perpétuer la langue française en Louisiane, 2° : de s'occuper de travaux scientifiques, littéraires, artistiques, et de les protéger," notre société, désireuse d'étendre sa sphère d'action en dehors de ses membres, a fondé en 1878, un concours littéraire, auquel ont été invités à prendre part tous les écrivains de langue française résidant en Louisiane.

Dans un pays où tout le monde travaille et où une si large part de la vie est accordée aux affaires, il ne faut pas que le peu de loisir qui reste soit uniquement consacré au plaisir. L'Athénée a donc cru faire une chose utile en offrant à ceux qui n'ont pas perdu le goût des récréations de l'esprit, une occasion de reprendre la plume, trop souvent mise de côté à la sortie du collége ou de l'école. Il a voulu, en stimulant le zèle des écrivains, raviver dans la population le goût de cette belle langue française qui compte dans la république des lettres tant d'illustrations en tout genre et à laquelle la diplomatie a rendu un éclatant hommage, en l'adoptant comme son principal organe à raison de sa merveilleuse clarté.

Ce serait une superfétation de ma part de faire devant vous l'éloge de la langue française; le sujet est trop vaste et trop beau pour être traité comme un simple incident dans cette causerie. Mais, sans énumérer tous les titres qui lui ont mérité l'admiration universelle—titres que vous connaissez aussi bien que moi—il me sera permis de rappeler les droits qu'elle a à l'attachement des Louisianais. N'est-ce pas elle qui a donné à l'Etat dans lequel nous vivons, à la ville où nous sommes réunis, au grand fleuve qui la baigne, à tous les cours d'eau, les noms sous lesquels ils sont connus? Les premiers souvenirs historiques de la Louisiane ne sont-ils pas écrits en langue française? Le code civil, œuvre immortelle d'une mémorable époque et d'une remarquable génération d'hommes, n'est-ils pas celui dont les principes forment la base de notre législation? Les vieilles familles de cet Etat ne portent-elles pas presque toutes des noms français? Enfin, le français n'est-il pas la langue dans laquelle une grande partie de la population actuelle de l'Etat apprend à balbutier ses premiers mots? Pourquoi donc la population qui descend des premiers colons, compagnons de Bienville, laisserait-elle tomber dans l'oubli cette langue qui rappelle tant de souvenirs et qui donne à cette population un cachet et une individualité dont elle doit s'enorgueillir plutôt que d'en rougir. En Russie, en Allemagne, en Italie, en Espagne, en Orient, presque partout dans l'univers civilisé, on regarde le français comme le complément indispensable de l'éducation. Peut-il en être autrement dans cette terre jadis française? Mais je me laisse entraîner à plaider une cause gagnée, car votre présence ici me prouve que je parle à des convertis.

Les résultats satisfaisants du premier concours et l'intérêt manifesté par la population, l'année dernière, à la solennité de la distribution des médailles, ont encouragé l'Athénée à renouveler son expérience avec l'espoir de pouvoir rendre permanente l'institution du concours annuel.

Au lieu d'un seul concours, il a été jugé préférable d'en établir deux: l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes. Cela permet de varier les sujets et de les approprier à chacun des deux sexes. L'année dernière, le sujet du concours était: "de l'éducation et de la nécessité du travail dans toutes les conditions de la vie," sujet qui convenait également aux écrivains des deux sexes. Cette année, deux sujets distincts ont été proposés. Il pourra se faire que par la suite, de nouvelles modifications soient introduites dans les concours. L'Athénée se laissera guider à cet égard par l'expérience, sans perdre de vue le but qu'il s'est proposé.

Pour le concours d'hommes, le sujet indiqué était l'éloge de Bienville. C'était offrir aux concurrents l'occasion de recherches et d'études intéressantes, et en même temps, c'était appeler l'attention de notre jeune génération louisianaise sur la belle et noble figure d'un homme qui peut être offert comme un modèle à suivre. Le courage, la sagesse, la prudence, la sagacité, l'esprit d'entreprise, la persévérance, la constance dans les revers et les épreuves, la dignité et la grandeur d'âme du fondateur de la Nouvelle-Orléans sont des vertus qui se trouvent rarement réunies chez le même homme.

Présenter un type aussi accompli aux jeunes gens, dans quelque condition qu'ils soient placés, ne peut qu'être une œuvre éminemment utile, un encouragement à bien faire et à lutter avec énergie contre les difficultés de la vie. Le manuscrit du lauréat, dont un de mes collègues va vous donner lecture, est écrit avec talent, avec cœur, et je suis convaincu que les enseignements que renferme ce travail, ne seront pas perdus pour notre jeunesse.

En France, lorsque le Panthéon fut dédié à la sépulture des illustrations, cette devise fut inscrite sur le frontispice "Aux grands hommes la Patrie reconnaissante." En attendant qu'une statue ou qu'un monument digne de Bienville, lui soit élevé, l'Athénée Louisianais a tenu, en proposant son éloge comme sujet de concours, à prouver que la mémoire de cet homme, vraiment grand par son courage et ses vertus, n'est pas effacée du souvenir et du cœur de tous les Louisianais.

Tandis que le sujet de l'un des concours était l'éloge de celui qu'on peut appeler le premier des Louisianais, celui du concours des femmes, au contraire, s'appliquait à un type plus moderne, "La femme louisianaise avant, pendant et après la guerre." Il y avait là un sujet à la fois gracieux et touchant à traiter.

Je ne veux rien dire qui puisse déflorer le plaisir que vous aurez à entendre le manuscrit de la personne à laquelle le prix a été décerné. Mais ce n'est pas commettre une indiscrétion que de vous communiquer une impression toute personnelle. Je vous avouerai donc qu'en entendant lire les divers manuscrits des concurrentes, j'ai été touché jusqu'aux larmes par les souvenirs qu'ils ont évoqués dans mon esprit. Ayant eu pour tâche quotidienne, depuis plus de vingt ans, d'enregistrer, jour par jour, les événements heureux ou malheureux qui constituent l'histoire de la Louisiane, j'ai conservé plus profonde l'empreinte qu'ils ont laissée chez tous ceux qui ont traversé ces jours d'épreuve.

Ce qu'a été la femme louisianaise pendant cette cruelle période de deuils et d'angoisses patriotiques qui a duré quatre années, je n'ai pu l'oublier, je ne l'oublierai jamais. Quand les presses du troisième district étaient remplies de prisonniers confédérés manquant de tout, j'ai vu de nobles femmes, élevées dans le luxe, avec tous les instincts aristocratiques que donnaient alors la fortune et l'éducation, s'en aller bravement chaque matin, un grossier panier sous le bras, porter aux prisonniers des vivres, des médicaments, du vin, du tabac ou les vêtements confectionnés par les mains de louisianaises.

Ici, dans cette enceinte, j'ai vu fonctionner un atelier, où les ouvrières volontaires étaient des dames et des jeunes filles dont les mains délicates n'avaient jamais été habituées à de grossiers ouvrages. Quand les ressources manquaient, comme elles étaient ingénieuses à trouver de nouveaux moyens de solliciter l'aide de ceux qui pouvaient encore donner! Elles avaient créé pour les prisonniers une véritable industrie. L'une d'elle vous demandait un jour une pièce d'argent, on la donnait de grand cœur; elle la rapportait deux ou trois jours après, travaillée par un prisonnier qui y avait gravé un croissant et une étoile ou bien onze étoiles, représentant les onze Etats de la Confédération. Cette bijouterie des prisonniers fit fureur; boucles de ceinture, broches, boutons de manchettes, boucles d'oreille même, faites avec des pièces de 10, 25 ou 50 sous, devinrent à la mode et servirent presque de signe de ralliement.

La femme louisianaise était déjà renommée pour sa charité, mais c'est pendant cette guerre que j'ai appris à connaître tous les trésors de dévouement dont elle est capable. Certes, il y a partout de nobles et généreuses femmes qui savent donner, qui sont ingénieuses à faire servir un plaisir à une bonne œuvre, mais s'il y en a qui égalent la Louisianaise, j'ai peine à croire qu'il y en ait qui lui soient supérieures, et c'est à elle que je serais porté à décerner la palme d'un concours de charité, s'il pouvait être question de concours ou de supériorité quand il s'agit de charité.

Je me laisse d'ailleurs entraîner par le charme que j'éprouve à causer avec vous au delà des limites que je m'étais assignées. Je ne veux pas retarder plus longtemps le plaisir que vous aurez à entendre les manuscrits et les noms des lauréats. Mais avant de céder la parole à celui de mes collègues qui doit lire l'éloge de Bienville, je crois être l'interprète de tous les membres de l'Athénée en vous remerciant de l'empressement que vous avez mis à répondre à nos invitations. L'intérêt que vous manifestez pour nos concours littéraires est pour l'Athénée un précieux auxiliaire, en même temps qu'une marque de sympathie et d'encouragement. Je termine en vous remerciant de la bienveillante attention que vous m'avez prêtée.

Prix : Médaille d'Or.

MONSIEUR FRÉDÉRIC FRIÈS :
(Cur non ?)

ÉLOGE DE BIENVILLE.

Lemoyne de Bienville était un des fils de Charles Lemoyne de Longueil, gentilhomme de Normandie qui s'établit au Canada en 1640.

Quelques mots sur cette famille dont plusieurs membres ont concouru à la colonisation de la Louisiane, et qui a donné à notre pays ses trois premiers gouverneurs, ne seront pas jugés hors de propos dans l'Éloge du fondateur de la Nouvelle-Orléans.

Lemoyne d'Iberville, frère aîné de Bienville, né à Montréal en 1662, entra dans la marine à l'âge de quatorze ans, et s'y distingua par des prodiges de valeur. Chargé par son gouvernement de construire des forts dans la baie d'Hudson, il s'acquitte avec le plus grand zèle de la mission qui lui est confiée; attaqué dans un de ses forts où il n'avait que quatorze hommes de garnison par trois bâtiments anglais ayant cent vingt soldats à bord, il s'empare de ces bâtiments, et fait prisonniers leurs équipages.

Avec une chaloupe montée par neuf hommes, il capture un autre bâtiment anglais qui voulait s'emparer d'un de ses postes. Le fort Bourbon, que les Français avaient établi en 1681 sur les bords de la baie d'Hudson, fut livré par trahison aux Anglais qui le nommèrent le fort Nelson ; d'Iberville le reprend, enlève les établissements de Terre-Neuve, fait dix-huit cents prisonniers, et, à son retour, se voit encore dans la nécessité d'attaquer le fort Nelson dont l'ennemi s'était emparé pendant son absence, et dont il avait fait une forteresse capable de résister à une armée. Une flotte de quatre bâtiments est sous ses ordres ; une tempête la disperse ; seul, avec le Pélican qu'il commande, il livre à trois navires anglais un des plus glorieux combats dont la mer ait jamais été le théâtre. Il prend l'un des vaisseaux, en coule un autre, met en fuite le troisième, fait lui-même naufrage, est rejoint par son frère Sérigny qui avait aussi beaucoup souffert de la tempête, attaque le fort dont la garnison était quadruple de ses troupes, et le contraint à se rendre.

Quelques années plus tard, après avoir reconnu l'embouchure du Mississippi que Lasalle n'avait pu découvrir quatorze ans auparavant, il attaque de nouveau les Anglais, s'empare de l'île de Nièves, se fait remettre la garnison toute entière avec sept mille nègres et trente bâtiments, les uns armés en guerre et les autres chargés de marchandises, et, au moment où il rassemble ses forces pour conquérir la Jamaïque, il est atteint de la maladie qui l'enleva le 9 Juillet 1706.

A bord du Pélican, Bienville, alors âgé de seize ans, commandait une batterie sous les ordres de son frère ; à une telle école, il devait se souvenir qu'il appartenait à l'une des plus vaillantes familles de France, et, toujours, ses actions ont fait foi qu'il n'avait jamais oublié que " noblesse oblige."

L'éminent historien qui avec tant de savoir et d'un style si élégant a écrit l'Histoire de la Louisiane, M. Charles Gayarré, nous a souvent cité dans son ouvrage ces noms célèbres : d'Iberville, Sérigny, Sauvolle, Chateaugué. Ce sont les noms de quelques-uns des frères de Bienville, de quelques-uns des membres de cette famille qui en perdit sept dans la marine, et dont Louis XIV récompensa les services en érigeant en baronnie la terre de Longueil dans le Canada.

Bienville est un de ces hommes privilégiés qui apparaissent dans l'histoire quand une grande chose doit être faite, quand la Providence a marqué l'heure d'un événement considérable. Il était destiné à doter les Etats-Unis d'un de leurs plus brillants joyaux.

Lors de son arrivée à la Louisiane, qu'était la vaste contrée qu'il était appeler à coloniser ? Un auteur dit : Bienville, et le petit détachement qu'il commandait, se trouvaient, lors de leur établissement, complétement isolés, et dans la situation la plus pénible. Exposés pendant l'été à des chaleurs dévorantes, ils devaient, pendant l'hiver, se préserver des inondations. Le bourdonnement et la morsure des moustiques, le sifflement des serpents, le coassement des grenouilles et le cri des alligators semblaient répéter à ceux qui habitaient l'Ile Dauphine que l'emplacement occupé par eux devait, pendant de longues années encore, rester le domaine des reptiles ; et, quant à ceux qui se trouvaient au fort de Mobile, la plainte douloureuse du vent à travers les pins, et la désespérance que devait produire la vue des stériles solitudes qui les environnaient, ne pouvaient que leur donner le suprême conseil de chercher dans l'intérieur des terres un établissement plus hospitalier.

Telle fut toujours, du reste, l'idée de Bienville, et malgré l'opposition qui lui fut faite, malgré les préventions d'un gouvernement aveugle et mal conseillé, il fonda, sur l'emplacement dont il avait si judicieusement fait choix, cette Nouvelle-Orléans qui, depuis, est devenue l'Athènes et la métropole du Sud, et la capitale de la noble Louisiane.

Bienville avait été bien choisi par Celui qui dirige toutes choses. Il fallait qu'il fût un profond politique. Son premier acte heureux, dans ce sens, fut de faire rétrogader, au Détour des Anglais, le capitaine Bar, qui, faisant partie de l'expédition de Coxe, montait le fleuve pour établir des colonies anglaises le long de ses rives.

Bienville, en le prévenant qu'un établissement français était déjà fondé sur les bords du Mississippi, sauvait l'avenir de sa colonie.

Sentant sa faiblesse, et se rendant compte de son isolement, Bienville comprit qu'il devait, avant tout, s'assurer l'amitié, et, au besoin, le concours des tribus Indiennes qui possédaient le sol où il voulait s'établir. Il eut le talent de se les attacher toutes, s'en faisant aimer et respecter en même temps ; il avait su les étudier, et disait qu'il fallait montrer de l'affection aux sauvages pour s'en faire aimer, et leur témoigner de la confiance pour obtenir la leur, mais qu'il fallait se garder de faire preuve de faiblesse à leur égard. Les Indiens le tenaient en telle estime que, lors de l'une de ses absences de la colonie, trouvant chez celui qui le remplaçait comme Gouverneur moins de sagesse, de bonté et de justice, ils demandèrent qu'on leur rendît celui qu'ils avaient appris à aimer. Un chef prisonnier lui dit même, lorsqu'il revenait de France après une absence de quelques années, que son arrivée dans la colonie y rendrait la tranquillité qu'il y avait laissée lors de son départ.

Bienville, écrit-on au Ministre, a su d'une manière

admirable s'emparer de l'esprit des sauvages pour les dominer; il y a réussi par sa loyauté, son exactitude à tenir ses promesses et sa justice dans toutes les discussions qui ont été soumises à son arbitrage. Pendant plus de treize ans, il a su maintenir les Indiens dans la plus grande dépendance; par l'incapacité d'un gouverneur maladroit, un soulèvement général se prépare; en moins d'un mois, Bienville a ramené toutes les tribus dans l'alliance des Français.

Le gouvernement de la colonie n'était pas chose facile. Dès le début, Bienville avait compris que la recherche des mines, objectif non-seulement de la cour, mais encore de la plupart des colons, était une chimère, et que l'agriculture seule pouvait produire les richesses qu'on attendait de la Louisiane. Cette saine conviction était tellement inféodée en lui, que dans toutes ses dépêches, il demande des agriculteurs, des artisans, des hommes honnêtes et laborieux capables de cultiver le sol.

Neuf ans avant de fonder la Nouvelle-Orléans, il avait donné, à quelques habitants, des terres situées entre le fleuve et le lac Pontchartrain. Il est probable qu'il s'agit ici de Gentilly, mais, ce qui est certain, c'est que Bienville avait déjà déterminé l'endroit où il voulait établir le siége du gouvernement.

Il a recours à toute son influence pour obtenir que les concessions données aux habitants leur soient maintenues, et pour qu'il en soit accordé aux soldats dont le temps de service est expiré, voulant ainsi donner un corps solide à la colonie. Il est opposé à l'introduction du papier-monnaie, qu'il voyait, d'avance, justement déprécié, et qui devait, plus tard, devenir si funeste aux habitants. Il rédige le Code Noir pour la sûreté et la sauvegarde des colons. Quelque draconiens que puissent paraître, de nos jours, plusieurs des articles qui le composent, ce Code était nécessaire, et le besoin s'en faisait vivement sentir dans la colonie. Bienville est, des premiers gouverneurs, celui qui a montré dans son administration le plus de jugement et d'aptitude, et celui qui a obtenu les plus sérieux résultats.

Nombreuses cependant étaient les difficultés contre lesquelles il avait à lutter, difficultés qui, souvent, devenaient telles que Bienville, malgré l'énergie et la prudence dont il était doué, parvenait à peine à les surmonter.

La mère-patrie s'est montrée trop peu libérale pour la Louisiane; en dépit de fréquentes demandes, nécessitées par l'état de la colonie, et appuyées par tous les hommes de talent qui le secondaient dans son gouvernement, Bienville n'obtint presque jamais ce qui lui était nécessaire; par sa persévérance seule, il réussit à triompher des obstacles qu'il trouvait toujours sur son chemin.

Après Sauvolle, il prend le commandement de la colonie qui, malgré son immense étendue, ne contenait pas trois cents habitants; soldats, agriculteurs, vivres, tout lui fait défaut; il s'adresse au Ministre, et, cependant, se trouve presque toujours dans un complet dénuement; il ne reçoit que des provisions insuffisantes; les colons qu'on lui envoie (c'est lui-même qui le dit) sont des déserteurs, des faux-sauniers et des coquins, et les soldats qui lui sont destinés, sont des jeunes gens sans vigueur et sans discipline, " de " petite-taille, et choisis, dirait-on, parmi ce qu'il y a " de plus mauvais, et tout exprès pour la colonie! "

Il demande à échanger des sauvages contre des nègres: ceux-ci sauraient cultiver une terre qui ne demande qu'à produire, et sa demande est rejetée. Ses magasins doivent toujours contenir assez de marchandises pour lui permettre de traiter avec les nombreux chefs Indiens qui l'entourent et sont ses alliés: ses magasins sont presque toujours vides! Il ne se décourage pas; soutenu par l'idée des grandes choses qu'il veut faire, il pourvoit à tout; pendant près de quarante ans il gouverne la colonie, et, lorsqu'il la quitte, elle contient plus de six mille habitants, son agriculture est florissante, et elle est presque débarrassée des tribus hostiles dont, si souvent, elle avait eu à souffrir.

Et cependant, de quelles injustices Bienville n'a-t-il pas été la victime, quelle amertume lui a-t-on épargnée? Dès 1706, M. de Lasalle se plaint au Ministre que Bienville et ses frères sont des voleurs et des fripons, coupables de toutes sortes de méfaits. Un prêtre de Mobile ne tarit pas en récriminations contre lui; il est dépossédé de son commandement, et le nouveau gouverneur a l'ordre de vérifier les faits allégués contre Bienville, et, s'il y a lieu, de le faire arrêter, et de l'envoyer prisonnier en France!

Un officier de la garnison représente qu'il faut, dans la colonie, pour la faire prospérer, " un gouverneur de tête, intègre pour les intérêts du roi! "

Voilà comment on jugeait Bienville!

Viennent ensuite les plaintes ridicules d'un autre gouverneur, Lamothe Cadillac, sous les ordres duquel fut placé, comme subalterne, le fondateur, le père de la Louisiane, Bienville, à qui, depuis si longtemps, revenait de droit le commandement de la colonie. Il se résigne; il demande un titre nobiliaire; on ne lui concède qu'un titre de roture; il est vrai qu'en même temps on lui remet la croix de Saint-Louis! Cette croix, il l'avait, certe, bien méritée!

Plus tard, par suite de l'incurie de la France à accéder à ses demandes, il échoue dans une attaque contre une tribu redoutable; le Ministre le censure en termes très sévères, et lui adresse de vifs reproches.

La coupe d'amertume avait débordé. Douloureusement atteint par les nombreuses plaintes formulées contre lui, et par les indignes calomnies dont il avait été l'objet, et justement froissé du blâme que le Ministre déversait sur lui, Bienville demanda à être remplacé, et, cette fois, sa requête fut accueillie!

Pour lui, comme pour Christophe Colomb, pour Fernand Cortez, Balboa, Ojeda et bien d'autres, l'ingratitude des souverains devait être à la hauteur des services rendus!

Avant de quitter pour toujours le splendide fleuron qu'il avait attaché à la couronne de France, Bienville lui prodigue encore les marques de sa profonde sollicitude. Il assure la tranquillité de la colonie en exhortant, dans une réunion générale, tous les chefs Indiens à se maintenir dans un même esprit d'attachement pour les Français; il excite les tribus alliées contre les tribus hostiles, afin que celles-ci disparaissent; il cimente la bonne intelligence qui régnait entre lui et les Espagnols, ses voisins; " il donne " toute son attention à aplanir les difficultés atta- " chées à la place qu'il va remettre à son successeur, " place à laquelle il aurait voulu consacrer les

" jours qui lui restaient; il se flatte de laisser les " affaires en meilleur ordre qu'elles n'ont jamais " été," et, en dernier lieu, il représente au Ministre la nécessité d'établir un collége à la Nouvelle-Orléans.

Bien que cette requête n'ait pas, alors, été favorablement écoutée, elle n'en est pas moins une preuve incontestable de l'importance que Bienville attachait à son œuvre, de l'amour qu'il portait à la colonie qu'il avait créée, et de la grande intelligence qui le guidait quand, alors que la Nouvelle-Orléans était encore au berceau, il avait su prévoir l'avenir, la richesse et la splendeur qui attendaient sa fille bien-aimée.

Bienville s'est dévoué tout entier à sa noble mission. S'il n'a pas toujours su s'élever au-dessus de la légitime douleur que devait lui causer l'ingratitude qui fut sa récompense, il a été, du moins, supérieur à toute pensée d'égoïsme. Le seul objectif de ses efforts fut l'honneur et la gloire de la Louisiane. Il y a mis son intelligence, son énergie et son patriotisme, et surtout son grand cœur. Il peut prendre place à côté de Lafayette; tous deux, ils avaient le même courage, tous deux la même légitime ambition, celle de faire leur devoir, et tous deux, confiants dans l'avenir, ils ont dignement contribué à l'éclat dont brillent aujourd'hui les Etats-Unis d'Amérique.

La devise de Lafayette était: *Cur non ?* Celle de Bienville aurait aussi pu être: " Pourquoi non ?" car Bienville n'a jamais douté; il a poursuivi son chemin sans hésitations, et sans défaillances.

C'était une de ces grandes figures qui surgissent en temps opportun, et qui ne se perdent pas, parcequ'elles revivent de génération en génération.

Les statuaires n'ont pas sculpté son image dans le marbre; les peintres n'ont pas reproduit ses traits sur la toile, et cependant le souvenir de Bienville n'est-il pas dans tous les cœurs ?

Nous tous qui habitons la Louisiane, que nous y soyons nés, ou que nous l'ayons choisie entre toutes comme la plus noble et la plus désirable contrée où nous puissions nous établir, nous admirons la fertilité de son sol, la richesse de ses récoltes, et l'urbanité de ses habitants.

Le doux chant des oiseaux qui se plaisent dans nos jardins, le suave parfum des fleurs que nous voyons journellement éclore, la vue de nos forêts si poétiques, de nos champs si bien cultivés, de notre commerce si actif et si prospère, nous rappellent à chaque instant que c'est à Bienville que nous en sommes redevables.

Cinquante hommes seulement furent, dans le principe, occupés à préparer l'emplacement que nous occupons. Quelques rares bâtisses s'y élevèrent; ce n'était, alors, qu'un petit village, mais sa vitalité était telle, qu'il a pris assez d'extension pour occuper aujourd'hui un espace plus étendu que celui que couvre maintenant la ville la plus considérable et la plus populeuse des Etats-Unis.

A qui le devons-nous ? A Bienville! Il a légué à ses descendants son énergie, sa bravoure, et la justice et la conciliation qui formaient le fond de son caractère, et nous entendons tous les jours, fréquemment répétée, l'expression de la profonde reconnaissance que, tous, nous lui devons.

J'en appelle à tous ceux qui m'entendent: A vous, d'abord, Louisianaises, qui en toutes circonstances vous êtes montrées si nobles et si dignes,—à vous, Louisianais, dont la bravoure et la générosité sont légendaires, et à vous aussi, hôtes si nombreux qui avez trouvé à la Nouvelle-Orléans une si cordiale hospitalité, et, souvent, une seconde patrie, et je vous le demande: Le nom de Bienville sera-t-il jamais oublié ?

Vous répondrez tous: Ce nom est immortel!

Prix : Médaille d'Or.

MADAME ARMAND COUSIN.

(Ab unâ disce omnes.)

La Femme Louisianaise avant, pendant et après notre dernière Guerre.

Quels sont ces apprêts dans cette résidence princière ? Pourquoi cette magnificence à attirer tous les regards ?

Ah! c'est que Mme V. donne un bal superbe; c'est d'un grandiose féérique: sa fille se marie à M. R., habitant sucrier très-riche. Ce seront des noces splendides et qui auront du retentissement dans le monde; il en est question partout.

Ses salons, meublés chez Mallard, sont d'un luxe éblouissant. Le souper est commandé chez Mannessier et rien n'y sera épargné. La toilette de sa fille, faite chez Olympe, se monte à un prix fabuleux. La parure de noces, prise chez Hyde et Goodrich, coûte, dit-on, 25,000 piastres. En un mot, à la Nouvelle-Orléans, où il s'est déjà donné de si beaux bals, rien ne pourra égaler celui-ci.— " C'est de l'extravagance," disaient quelques-uns.—" Pas du tout, disaient quelques autres, amis de la famille et la connaissant mieux: Mme V. est immensément riche; elle marie sa fille unique; c'est l'occasion, ou jamais, de dépenser largement et de faire honneur à sa fortune: ne croyez pas que cette dépense fasse du tort à la bourse qu'elle tient en réserve pour les indigents; cette dame a ses pauvres qu'elle n'oublie jamais; et en cela, elle ressemble à la plupart, à la presque totalité des femmes riches de notre ville et de nos campagnes, dans tout l'Etat.

Voilà ce qui se disait dans certains groupes de l'aristocratie créole à la Nouvelle-Orléans en 1858.

Quelle prospérité alors dans tout le pays! La grande métropole du Sud semblait devoir marcher à une rivalité rapide avec les plus grands centres de commerce de l'Union: sur les quatre millions de balles de coton récoltées dans les Etats du Sud, bien près de deux millions étaient exportées de notre port; le riz, le sucre, les mélasees alimentaient notre marché; des milliers de bateaux à vapeur montaient et descendaient le fleuve, encombrant les quais de notre ville des productions des Etats de l'Ouest, qui nous envoyaient leurs blés, leurs farines, leur porc et toutes les productions de leur sol si fécond et si bien cultivé; bref, la Louisiane était riche; et la plupart des jeunes louisianaises, élevées dans l'opulence, ignoraient, pour leur compte, ce que c'était que le besoin, ce que ce pouvait être que la misère......

Pour revenir à la soirée de Mme V., nous dirons qu'elle surpassa les prévisions les plus exagérées: il en fut question pendant plusieurs mois.

La jeune Mme R., après son mariage, alla se fixer

sur son habitation. C'était une femme d'un excellent cœur et d'un caractère charmant, et elle était en outre douée d'une beauté remarquable. En parlant d'elle on pouvait dire avec vérité: "*Mens blanda in corpore blando.*" Elle avait reçu une parfaite éducation, avait voyagé un peu, et, quoique très jeune, avait une certaine expérience de la vie.

Sa mère en la mariant avait dit à quelques-unes de ses amies qui étaient présentes au départ de sa fille pour sa nouvelle demeure: "Ce qui me console de cette séparation, c'est de lui savoir un avenir assuré, un avenir brillant!"

En effet, sa fille semblait devoir être heureuse; mais ce bonheur sans nuage, combien de temps devait-il durer?

Bientôt l'orage commença à gronder: on parlait de tous côtés de la possibilité d'une guerre civile prochaine. La Caroline du Sud fit le premier pas et se sépara; les autres Etats suivirent son exemple; puis, éclata cette terrible lutte entre le Sud et le Nord qui dura quatre ans.

Monsieur R. après avoir laissé son habitation sous la garde d'un économe habile, accompagna sa femme chez Mme V., à la Nouvelle-Orléans; là il lui fit ses adieux et alla prendre place dans les rangs des Gardes d'Orléans.

En revenant auprès de sa mère, Mme R. avait ramené avec elle la vieille domestique que Mme V. lui avait confiée en partant et à qui elle avait aussi confié sa fille, afin que celle-ci eût quelqu'un de sûr auprès d'elle pour la soigner en cas de maladie, car par une longue habitude elle était parfaitement capable de donner les meilleurs soins dans de telles occasions, guidée qu'elle était, non-seulement par son expérience, mais par ses sentiments affectueux pour la famille.

Cette bonne vieille servante avait été laissée à Mme V. par son père qu'elle avait servi pendant près de quarante ans avec l'affection, l'entrain, la fidélité que l'on rencontre parfois chez quelques individus de sa race; elle avait gardé Mme V. dans son enfance; ce fut encore elle qui eut soin des jeunes années de Mme R., et elle avait alors en charge la toute petite fille de Mme R. qui n'avait pas encore un an. A l'époque du mariage de Mme R., cette vieille négresse fut déclarée libre, mais elle n'avait pas voulu se séparer de ses anciennes maîtresses qu'elle aimait beaucoup et qui lui étaient très-attachées. Aussi à quelque temps de là, lorsque la maladie vint l'enlever à la famille, les parents, les amis, les connaissances de ces deux dames, sachant leur douleur et leurs regrets d'une perte aussi sensible, et comme pour en adoucir l'amertume, s'étaient réunis pour accompagner le riche cercueil de la pauvre vieille femme jusqu'au cimetière où le tombeau de la famille s'était ouvert pour le recevoir.

Quelques jours après son retour chez sa mère Mme R. lui disait: — Ce que j'ai le plus regretté en quittant l'habitation ce sont les pauvres malades de l'atelier: comme je vais leur manquer!

C'est moi qui voyais à ce que l'on exécutât fidèlement ce que le médecin avait prescrit pour eux, qui m'occupais de leur procurer de petites douceurs et qui, au chevet de ceux qui étaient bien malades, leur parlais de Dieu et leur lisais des prières. J'ai donné mes instructions là-dessus, mais ce ne sera plus la même chose.

—Que veux-tu? ma fille, c'est une conséquence des événements présents. Près de ta mère tu es si bien! Jamais ni ton mari, ni moi, nous n'aurions consenti à te laisser seule sur ton habitation, dans de pareilles circonstances.

—Je le sais, chère maman; je suis très-heureuse près de toi; ici je vivrai tranquille, en attendant la fin de cette affreuse guerre.

—Ce ne sera pas long, mon enfant; dans quelques mois nous en verrons la fin. (C'était là alors l'opinion générale.)

—Dieu seul le sait, ma mère. Ah! quand viendra le temps où la guerre sera abolie sur ce globe! La civilisation alors aura atteint son apogée; car c'est de la barbarie que des gouvernements ordonnent que des hommes se rencontrent, se battent et se tuent!

Il me semble que si les femmes commandaient, (je ne dis pas que cela doive être), il me semble, dis-je, que jamais elles n'auraient le cœur d'ordonner de pareilles choses; il y aurait peut-être des querelles entre les différents peuples, mais elles seraient soumises à l'arbitrage et il n'y aurait pas de sang versé. Ce qui est horrible, ce qui est atroce: prends, par exemple, un jeune enfant depuis sa naissance et suis-le dans ses longues années de croissance où il coûte tant de soins, de peines et d'inquiétudes à ses parents; puis, vois-le enfin devenu homme, vois-le sur un champ de bataille où, dans une seconde, une balle impitoyable le tue!

Puisque Dieu seul peut donner la vie, il ne devrait y avoir que lui seul capable de l'ôter. Comment oser prendre à quelqu'un ce qu'on ne pourrait jamais lui rendre? Quels remords assez puissants retireront un cadavre de la tombe?

Si les hommes mettaient ces considérations en pratique, que de maux de moins et les pires de tous! Plus de guerres, plus d'invasions, plus de rencontres, plus de batailles, et, par ce fait, plus d'hécatombes humaines!

—Ma chère enfant, répliqua Mme V., voilà ce qui s'appelle de l'utopie.

—Je t'assure, que je ne vois pas d'impossibilité à la chose, si tous suivaient les préceptes de l'Evangile. Si jamais ce temps-là arrive, les peuples auront réussi à chasser de leurs cœurs cette devise égoïste: "Ma patrie avant tout," et l'auront remplacée par celle-ci toute fraternelle et plus juste: "Ma patrie aussi bien que la vôtre." Alors l'harmonie et la paix pourront régner sur la terre et une douce fraternité s'établir entre les nations.

—Laisse-là, ma fille ces visions, ces rêves impossibles, et occupons-nous de la réalité. Que pouvons-nous faire, nous, femmes, dans les circonstances présentes? Bien peu de chose; mais cependant ne restons pas inactives et cherchons à mettre notre temps à profit pour la défense de notre cause."

Elles commencèrent donc, avec plusieurs dames de leurs amies, à confectionner de la charpie pour les blessés, à acheter et envoyer des médicaments pour les hôpitaux et les ambulances de nos armées; à assembler tout ce qu'elles avaient de vieux cuivre et tout ce qu'elles en purent collecter par toute la ville, dans le but qu'on le ferait fondre en canons pour la

Confédération.* Tous les ustensiles de ménage en cuivre, les cloches des habitations, les cloches même de quelques églises furent réunis et mis en dépôt afin d'être dirigés vers les centres les plus propices.... Ces mêmes objets, disons-le en passant, ne furent jamais envoyés à leur destination, et lorsque la Nouvelle-Orléans fut prise par les fédéraux, Butler les expédia à Baltimore, où ils furent vendus à l'encan pour 35,000 piastres.

Pauvres femmes! ainsi, dans cette œuvre toute patiotique, le zèle et l'empressement que vous y aviez mis ont été réduits à néant par l'insouciance et la négligence. Si l'exécution pour l'envoi de ces objets fût restée entre vos mains, il n'en eût pas été ainsi.

Non-seulement vous vous êtes montrées dévouées, généreuses, en rognant sur vos épargnes et souvent sur les choses de première nécessité pour des souscriptions en faveur des soldats souffrants et dénués de nos armées, mais, de plus, on vous a vues héroïques et fières dans votre maintien et votre conduite envers les envahisseurs de notre sol; il en existe un document historique dans un Ordre du jour de cette époque, qui restera à votre gloire et à l'éternelle honte de nos adversaires. Oui, vous vous êtes montrées les dignes filles de notre chère Louisiane, et vos ennemis même, après la guerre et leurs vains essais de reconstruction, ont reconnu et avoué: "Que les femmes du Sud, les Louisianaises en tête, n'avaient jamais pu être reconstruites."

Quatre années de conflits se passèrent, et la Confédération à bout de ressources, tomba épuisée d'hommes et d'argent.

Paix tant désirée et tant attendue, qu'as-tu apporté dans nos foyers? l'ordre s'est-il rétabli? Quels furent les droits accordés à la population qui se soumettait? L'histoire dira le sort qui, sous de faux prétextes, fut réservé aux patriotes du Sud qui n'avaient pris les armes que pour la défense de leurs foyers et de ce qu'ils concevaient être leurs droits de citoyens d'Etats égaux et indépendants.

Ainsi donc à la place de cette aisance générale qui existait dans toutes les familles avant cette funeste guerre, la misère est venue s'asseoir peu à peu au foyer de la grande majorité de notre population.

Mme V. se considérait malheureuse d'avoir ainsi perdu sa fortune; et les différentes ressources qui lui restaient encore furent bientôt épuisées.

—Quand je pense, chère enfant, que de riches que nous étions nous voilà maintenant pauvres! J'avoue qu'il est difficile de se faire à ce changement.

—Tu la regrettes donc beaucoup ta fortune, ma mère? Pour moi, je ne la regrette nullement puisqu'avec elle a pris fin l'affreuse loi qui livrait l'homme à l'homme, oui,

> " Elle a péri la loi formidable qui livre
> " L'être à l'être et l'esclave au tyran souvent ivre."

Elle ne m'arrachera pas un soupir la perte d'une fortune basée sur la souffrance d'autrui.

Disons plutôt avec Victor Hugo:

> A quoi bon cependant, à quoi bon tant de haine,
> Et faire tant de mal et prendre tant de peine
> Puisque la mort viendra?
> Pour aller avec tous où tous doivent descendre,
> Et pour n'être, après tout, qu'une ombre, un peu de cendre
> Sur qui l'herbe croîtra!
>
> A quoi bon s'épuiser en voluptés diverses?
> A quoi bon se bâtir des fortunes perverses,
> Avec les maux d'autrui?
>
> Tout s'écroule, etc.

Nous pouvons être heureuses sans être riches. S'il n'y avait de gens heureux que les personnes qui sont dans l'opulence, pauvre Humanité! qu'elle petite dose de bonheur contiendrais-tu!

Heureusement, il n'en est pas ainsi; le véritable bonheur consiste dans la satisfaction du devoir accompli, et il est donné à tous de goûter ce bonheur-là. Quand je pense qu'il est dit dans la Genèse, qu'en punition du péché d'Adam l'homme fut condamné au travail!.... C'était là, il me semble, un bienfait plutôt qu'un châtiment: si, au contraire, il eût été condamné à l'oisiveté, quelle triste vie alors! où en serions-nous, et quels seraient les progrès du genre humain? Ces ouvrages de l'antiquité qui ont attiré l'admiration des nations; toutes les belles choses sorties de la main de l'homme dans ses efforts incessants d'industrie et d'activité, où seraient-elles aujourd'hui? Ah! tous les jours je rends grâce à Dieu qui me procure le travail quotidien.

Et n'était-ce pas une institution néfaste que celle qui vous tenait oisif, vivant du travail d'autrui?

Le goût du travail doit être inculqué dès l'enfance, il est de tout âge; et nous devons le prêcher à nos enfants comme le meilleur gage de leur bonheur futur.

—Ceci est vrai, ma fille: mais si tu considères qu'à mon âge, on ne se fait pas facilement à de nouvelles habitudes, diamétralement opposées à celles dans lesquelles on a été élevé: si tu fais attention que j'ai toujours été servie et qu'à présent je suis obligée de me servir et de tout faire moi-même, tu concevras que je déplore plus que toi, qui es jeune et forte et pleine de courage, que je déplore, dis-je, un aussi grand changement de position; et ensuite, ce n'est pas moi seule qui suis privée. Où est maintenant la somme que je consacrais aux pauvres, aux mendiants, et surtout à ces pauvres honteux que nous avions découverts et qui auraient préféré mourir dans un absolu dénuement plutôt que de faire le moindre appel à notre charité? C'est à peine aujourd'hui si nous avons une faible pièce de monnaie pour venir au secours d'un indigent qui s'adresse directement à nous. Ce n'est certes pas à toi, chère fille, à ne pas tenir compte du bonheur de verser une plus large aumône.

—Je n'ai rien à opposer à ce raisonnement, et je te comprends très-bien, ma mère; mais je reviens à ceci: considérant l'abolition comme un bienfait, j'accepte avec résignation ma ruine. S'il y avait eu moyen de s'entendre et d'éviter cette affreuse guerre, certainement tous y auraient gagné; car y a-t-il rien de plus déplorable pour un pays que la guerre civile et ses suites? Sans les abus qui se commettent chaque jour, il y aurait encore eu moyen de se relever, car le pays était assez riche pour devenir florissant après cette forte secousse; mais avec ces vampires qui le sucent journellement ce sera difficile et bien long.

Quand je considère les agissements de ces vrais adorateurs de sa Majesté l'Argent cela fait horreur et cela fait pitié .... Pour atteindre leur but tous les

* Ces dames, en cherchant partout du cuivre, répondaient au patriotique appel que le général Beauregard, écrivant de Corinthe, avait adressé aux Etats du Sud.

moyens sont bons. Ne les voit-on pas, pour rester au pouvoir, ordonner aux ci-devant esclaves de faire des lois pour leurs anciens maîtres! Voilà une chose inouïe et qui conduira le pays infailliblement dans l'abîme d'où il sera difficile de le retirer! Le culte de l'Argent, vois-tu, conduit à tout, et cependant il y a deux siècles que Lafontaine a dit:

"Ni l'or ni la grandeur ne nous rendent heureux."

Et je suis tentée d'ajouter ces vers d'un de nos poëtes louisianais:

"O Pauvreté, sois toujours ma compagne!
"Ne fus-tu pas la compagne d'un Dieu?"

DOMINIQUE ROUQUETTE.

Néanmoins, chère mère, si je regrette quelque chose de notre splendeur passée, je t'avouerai que c'est notre loge à l'Opéra où nous passions de si bonnes soirées et où nous avions en outre la satisfaction de nous sentir les patronnes d'un théâtre entièrement consacré à la langue française, cette langue de nos aïeux que des acteurs venus de France tendaient à soutenir et à propager, et qui maintenant devra décroître et dépérir de plus en plus, surtout si ce théâtre tombe et ferme ses portes à cause de la gêne et même de la pauvreté qui a atteint notre population créole qui le soutenait; de plus, nos ennemis qui ont envahi la Louisiane, feront tout ce qu'ils pourront, maintenant qu'ils ont le gouvernement entre leurs mains, et qu'ils sont tout-puissants dans l'Etat, pour abolir cette chère et belle langue qu'ils ne parlent pas, qu'ils n'entendent pas, cette langue de Pascal, de Bossuet, de Racine et de Fénelon, dont nous avons appris à bégayer les syllabes dès notre première enfance, et à laquelle nous sommes attachées comme on s'attache à sa mère ou à son pays. Il semblerait qu'elle sera désormais condamnée à la décadence sur ce sol où elle régna si longtemps et dont elle fut l'ornement; à moins que quelques nobles cœurs, quelques esprits d'élite parmi nos patriotes louisianais, n'acceptant pas pour elle cette destinée, n'unissent leurs généreux efforts pour l'enrayer sur cette pente, pour l'arrêter dans cette chute, et la replacer, brillante, universelle, admirée, sur un glorieux piédestal!

Mme R. était, comme vous le voyez, pleine de courage et d'abnégation, mais elle devait passer par la plus forte des épreuves de l'homme ici-bas, la perte des êtres aimés.

Depuis son retour de l'armée, M. R. était toujours languissant; le régime de la Confédération et les suites de ses blessures avaient fait de lui un invalide incurable. On lui avait conseillé les eaux de la Virginie. Les soins les plus délicats et les plus dispendieux n'avaient point été épargnés. Mme R. avait eu pour cela la ressource de ses diamants qu'elle avait vendus à une forte dépréciation, ce qui néanmoins lui avait procuré les moyens nécessaires pour subvenir aux dépenses onéreuses que lui coûtait la maladie de son mari qui mourut après plusieurs années de langueur.

Deux années plus tard elle perdit sa mère qui, délicate de constitution, n'avait pu supporter davantage les privations d'une position malheureuse.

Que restait-il alors à cette aimable Mme R. qui, dans les revers de fortune, avait su conserver sa douceur et sa bonté naturelles. L'infortune ne l'avait point aigrie; la douleur la changera-t-elle? Non, son courage abattu pendant quelque temps se releva peu à peu. Elle songea que n'ayant plus d'appui à l'avenir, elle devait à son tour servir d'appui à un être faible, intéressant et chéri. Cette petite fille, dont nous avons parlé au commencement de notre récit, sera maintenant sa consolation, sa vie.

Elle travaillera sans cesse, elle travaillera toujours avec la même ardeur; pour elle les privations, les peines et les fatigues paraîtront légères, car sa fille en sera l'objet. Lui faire recevoir une éducation chrétienne et une grande instruction, c'est là tout son désir, toute son ambition. Et l'enfant trouvera dans sa mère ce qui vaut mieux que toutes les richesses, un amour sans bornes, un amour au-dessus de toute épreuve, et une âme pleine d'élévation et d'énergie.

Une mère est un trésor inappréciable, et l'enfant qui n'a pas connu sa mère n'a pas connu le véritable bonheur sur la terre; il a été enlevé à une douce influence dont il se serait ressenti toute sa vie, car l'homme est toujours un enfant à la mamelle pour sa mère; dans les situations difficiles de la vie, lorsque la main du sort le rudoie et le frappe, devant ses compagnons plus heureux il garde une attitude austère et calme. Comme il a appris à connaître ses semblables, il n'attend plus rien de leur sympathie ni de leur pitié, et il sait que ses chagrins doivent rester un secret entre lui et Dieu; mais, si son cœur, gonflé d'amertume, trouve enfin le sein d'une mère pour s'épancher.... oh! alors un mystérieux enchaînement de souvenirs le rajeunit tout-à-coup de trente années: le voilà rentré sous l'aîle sainte qui l'a protégé dans ses premières douleurs, et, par un entraînement invincible, il lui tend les bras et l'appelle encore.

Une mère, vois-tu, c'est là l'unique femme
Qu'il faille aimer toujours,
A qui le ciel ait mis assez d'amour dans l'âme
Pour chacun de nos jours.

A. DE LATOUR.

Il était resté à Mme R. comme une dernière bribe de leur splendeur passée une petite propriété qu'elle habita plusieurs années, puis, n'ayant pu gagner à peine de quoi se sustenter elle et sa fille, il arriva qu'à cause de taxes exorbitantes non payées, sa propriété fut saisie et vendue.

Plusieurs de ses amis s'offrirent à payer sa taxe afin qu'elle ne restât point sans abri; mais Mme R. connaissant la gêne générale, refusa. Quand quelques secours lui étaient offerts (car, en Louisiane on ne pèche pas par la dureté de cœur), elle refusait invariablement, disant à cela qu'il y en avait bien d'autres qui n'ayant pas de santé ou ayant une plus forte charge, en avaient plus besoin qu'elle.

Mais pourquoi suivre cette noble créature dans les combats journaliers de sa vie malheureuse?

Nous dirons simplement que dans les moments pénibles à surmonter, lorsque la Louisianaise se représente à l'esprit son pays, naguère si prospère, voilà sans doute ce qu'elle se dit:

"O Louisiane, toi jadis si belle, qu'es-tu devenue?

"La proie de pieuvres affamées qui se sont lancées sur toi, t'ont saisie de leurs tentacules impitoyables, et t'ont sucée à blanc. Que tu es pâle, ô mère des braves, mère des cœurs généreux! mais tu n'es pas morte, tu n'es pas inanimée; tu as fait un mouvement, mouvement terrible, héroïque! tu t'es redressée tout-à-coup, tu as secoué de ton sein ces

monstres insatiables, tu les as foulés sous tes pieds, tu les as broyés dans la poussière ; et maintenant tu reprendras tes couleurs primitives, tu resplendiras aussi belle qu'autrefois et l'Histoire te consacrera une de ses plus belles pages ! "

En parlant de Mme R. et des Louisianaises, nous ne pouvons dire exactement : *ab unâ disce omnes*, parceque toutes n'ont pas été aussi éprouvées qu'elle, mais nous pouvons assurer que d'après elle, on peut juger les autres sous le rapport du caractère ; car, généralement, les filles de la Louisiane ont pour cachet la douceur, l'ornement le plus beau de la femme, et le courage à supporter les tribulations de la vie ; et si nous en avons vu quelques-unes, accablées sous le faix, succomber à la fin aux durs effets de la pauvreté, ce n'est pas sans avoir lutté longtemps contre les souffrances et les privations qu'elle apporte au foyer domestique et sans avoir souri à la misère comme naguères elles souriaient au bien-être des richesses et à l'abondance qui les environnait.

Dans ce petit récit nous avons vu la Louisianaise avant la guerre, riche, belle, charitable et pleine de philanthropie envers ses esclaves.

Nous l'avons vue pendant la guerre, remarquable par son dévouement et son patriotisme.

Et après la guerre, nous la voyons, douce, résignée, sans fiel aucun, accepter avec amour et dignité le travail de chaque jour.